Autour des Quatre Menhirs de Corcelles-près-Concise

Objekttyp: **Chapter**

Zeitschrift: **Cahiers d'archéologie romande**

Band (Jahr): **159 (2016)**

PDF erstellt am: **27.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

3 Autour des Quatre Menhirs de Corcelles-près-Concise

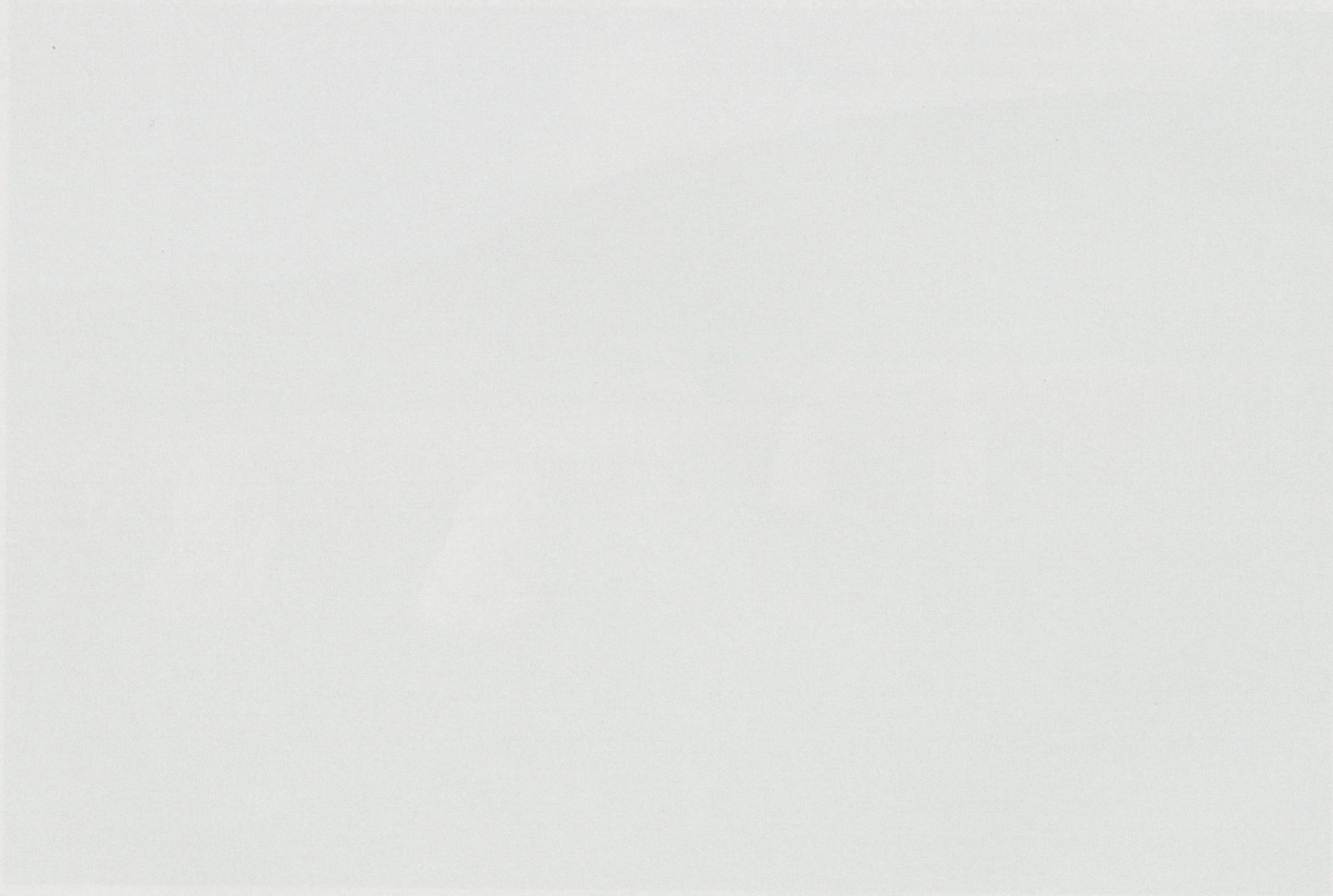

Page précédente. Les Quatre Menhirs de Corcelles-près-Concise vus du sud. Le menhir en haut à gauche est un faux implanté en 1842, un cinquième menhir est enfoui à droite dans la ligne des deux menhirs sud.

3 Autour des Quatre Menhirs de Corcelles-près-Concise

Alexandre Chevalier et Elena Burri-Wyser

3.1 Circonstances et situation

Les fouilles effectuées en 1994 sur le site mégalithique de Corcelles-près-Concise, au lieu-dit *Aux Longues Pierres* ou *Les Quatre Menhirs*, s'inscrivent dans le cadre des travaux préparatoires de l'autoroute A5 (Chevalier 1995a, b, c). Bien que le site ne se trouve pas directement sur le tracé, il était concerné par la proximité de travaux d'améliorations foncières et la construction d'un passage surélevé au chemin des Polognes quelque 50 m au nord-ouest du monument. La conservation et l'extension du site étant totalement inconnues, des sondages de contrôle, préludes à une éventuelle fouille extensive, furent prescrits par l'archéologue cantonal Denis Weidmann. Ce d'autant plus que les menhirs sont classés " Monuments historiques vaudois " par arrêté du Conseil d'Etat du 25 avril 1900 (inventaire MHAVD no 111 307 00).

C'est sur la recommandation de Jean-Louis Voruz, alors Maître d'enseignement et de recherche à l'Université de Genève, qu'Alexandre Chevalier fut chargé de mener à bien les investigations. La campagne de fouille de 1994, entreprise du 3 octobre au 25 novembre, a consisté à ouvrir quatre sondages, dont un au pied du menhir est, deux dans l'environnement immédiat des menhirs et le dernier à environ 30 m au nord du site proprement dit. Les quatre fouilleuses qui ont participé aux investigations sont Elena Burri, Patricia Chiquet, Valérie Piuz et Martine Wernli, toutes alors étudiantes au Département d'anthropologie et d'écologie de l'Université de Genève. Le matériel a été mis à disposition par l'Archéologie cantonale, par l'entremise de Max Klausener ; le Département d'anthropologie a fourni son infrastructure technique pour l'élaboration des travaux ; Grégoire de Ceuninck du Département d'anthropologie et d'écologie de l'Université de Genève a procédé à la topographie ; la carpologie a été examinée par Christiane Jacquat du *Geobotanisches Institut der Universität Zürich,* les restes fauniques par Louis Chaix du Museum d'histoire naturelle de Genève, la céramique par Jean-Louis Voruz du Département d'anthropologie de l'Université de Genève et par Valentin Rychner du Séminaire de Préhistoire de l'Université de Neuchâtel. La datation carbone 14 a été réalisée par l'*Institut für Teilchenphysik de l'ETHZ*. Qu'ils soient tous remerciés ici.

Le site se trouve sur le versant nord, en amont d'une petite dépression au fond de laquelle coule le ruisseau du Moulin, canalisé et enterré dans sa partie amont depuis 1960 environ, mais qui divaguait et pouvait former des zones marécageuses plus ou moins larges auparavant (fig. 65, données sur la canalisation fournies par Pasquale Di Gruttola de la commune de Corcelles-près-Concise que nous remercions). Cette dépression, d'abord parallèle au lac, puis perpendiculaire dans sa partie aval, est bordée au sud par une colline morainique sur laquelle se trouve le village de Corcelles, à 500 m du littoral, et au nord par le versant sud-ouest du Mont Aubert de la chaîne du Jura.

La séquence sédimentaire de la région se compose d'une manière générale de différentes couches post-glaciaires, formées de limons de colluvionnement, plus ou moins argileux ou sableux, reposant sur une séquence fluviatile et fluvio-glaciaire précédant la moraine quaternaire.

Le monument mégalithique comprend à l'heure actuelle quatre menhirs formant un rectangle de 5 x 14 m environ, orienté nord-ouest/sud-est (fig. 66). Il est bordé à l'est par un muret de pierres sèches, le séparant du chemin des Polognes, et sur les trois autres côtés par un champ dont les plantations s'arrêtent à 1 m environ des menhirs (fig. 67).
Des quatre menhirs, trois sont authentiques. Le groupe nord comporte en effet un menhir (M4), détaché d'un bloc erratique, mis en place en 1842 en remplacement d'un mégalithe disparu à la fin du 18e siècle (voir plus loin) ; une inscription gravée à même la roche rappelle ce fait.

3.2 Historique et environnement archéologique

Le site de Corcelles-près-Concise était constitué à l'origine de quatre menhirs, dont un a été enfoui par le propriétaire du terrain à la fin du 18e siècle, puis remplacé par le nouvel acquéreur, Sigismond de Meuron, en 1842. Celui-ci mentionne le fait dans plusieurs lettres appartenant aux fonds de Maximilien de Meuron des archives de l'Etat de Neuchâtel (lettres mises à notre disposition par une érudite locale, Mme Jenny Pellaux, que nous remercions). Il indique avoir fait déplacer un bloc erratique depuis la Côte de Corcelles, lieu-dit

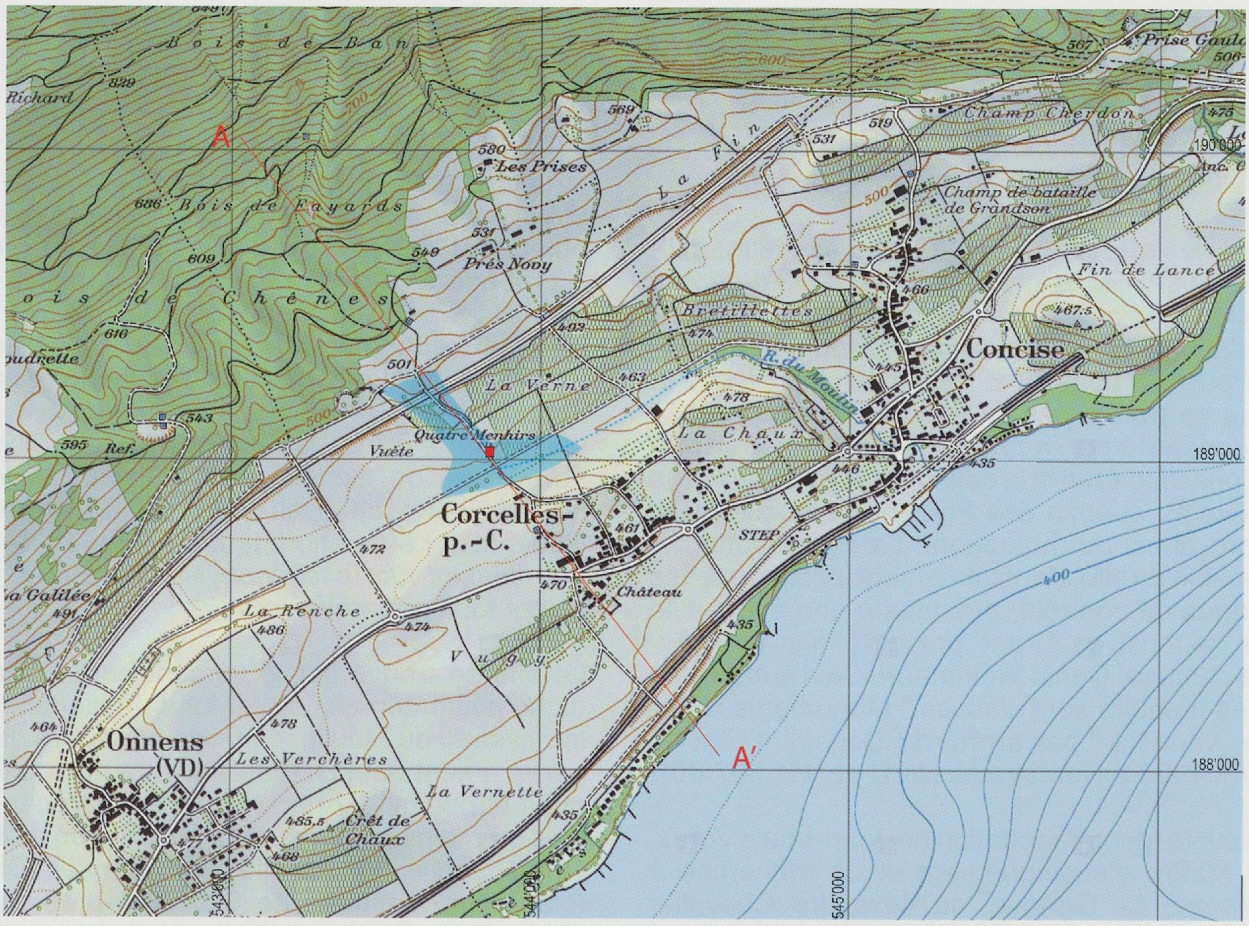

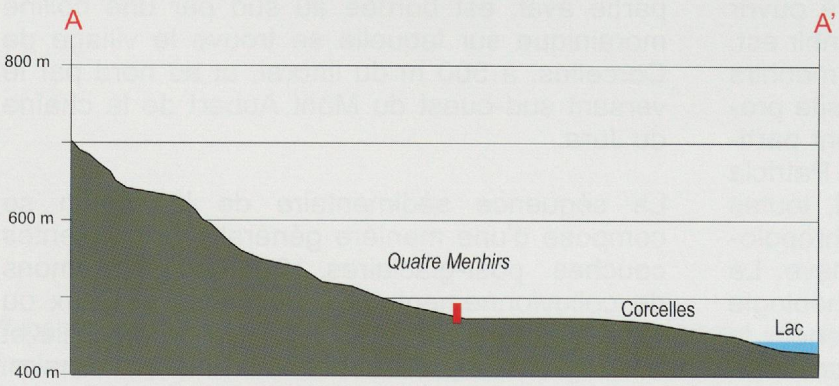

Fig. 65. Plan cartographique au 1 : 25'000 de la région de Corcelles-près-Concise et profil A-A', échelle verticale au 1 : 10'000.

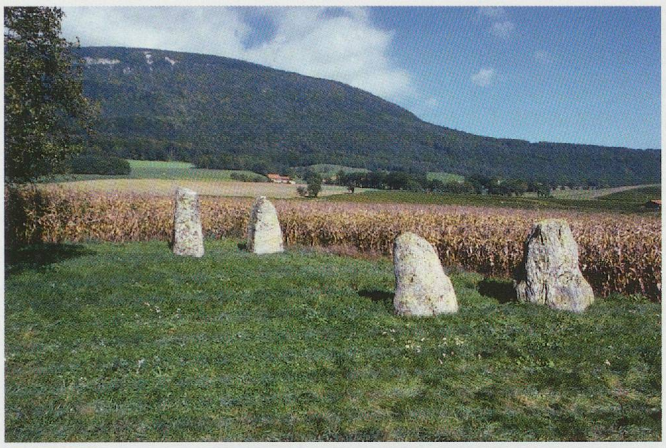

Fig. 66. En haut : les menhirs vus de l'ouest avec le Mont Aubert en arrière plan. En bas : les menhirs vus du sud-est avec les chemin des Polognes au premier plan.

situé nettement en amont du site, encore au nord du Bois de Ban (fig. 65), à l'aide d'une douzaine d'attelages !
Les conditions de la disparition et du remplacement du quatrième menhir ne font cependant pas l'unanimité. Selon Paul Vionnet (1872, p. 24) : " *une pierre a été dressée à cette place par le propriétaire du champ, vers l'année 1842, dans le but d'en remplacer une plus petite qui était là accidentellement et qui fait maintenant partie d'un mur voisin* " ; dans un manuscrit non publié, Louis Rochat (1862) cite en note une communication personnelle de M. Payot, secrétaire municipal, pour qui la pierre dressée " *remplace un véritable menhir qui, longtemps couché, avait été détruit pour déblayer le sol* ". La plus ancienne représentation que nous avons trouvée, avec l'aide de Jenny Pellaux, est celle de la carte de David François Merveilleux de 1720, soit à n'en pas douter avant l'enfouissement de l'éventuel quatrième menhir. La carte, non réaliste, montre néanmoins trois pierres alignées (fig. 68 en haut). On peut douter de l'exactitude de la représentation, mais les " *pyramides* " sont présentées en enfilade et non en triangle ou en quadrilatère.
La gravure de Frédéric Du Bois de Montperreux (1842) montre trois pyramides érigées " *sur le théâtre des opérations de la bataille de Grandson de 1476* " (fig. 68 en bas), selon la tradition qui veut que les menhirs aient été érigés à l'emplacement de la tente de Charles le Téméraire ou pour commémorer la victoire de Confédérés sur la Bourgogne. D. Martignier (1867, p. 243) explique que " *les hommes qui se sont passionnés pour l'étude des temps antéhistoriques veulent y voir des menhirs* ", mais qu'il n'y croit pas, car " *ces pierres ont été exploitées avec des instruments dont elles portent encore les traces et que les druides n'ont pas dû connaître* ". Ce sont les trois menhirs " véritables " encore actuellement visibles.

Paul Vionnet (1872) est le premier à remarquer la présence de cinq écuelles dont une grande et trois plus rudimentaires gravées sur la face supérieure du menhir sud-est (M1) et une autre relativement grande sur un des bords ; il sera également le premier à déterminer la nature pétrographique des roches et à mesurer les mégalithes. En 1881, Paul Vouga mesure à nouveau les mégalithes et en donne d'autres dimensions. En 1895, Gustave Criblet nous livre le premier plan de la disposition des menhirs, et précise que le site est implanté à proximité de la voie romaine d'Etraz.
Le 25 mai 1900, le Conseil d'Etat du Canton de Vaud classe les trois menhirs authentiques comme monuments historiques et vers la fin de 1902, la fameuse inscription est gravée sur le " faux " menhir M4 sous l'impulsion de l'archéologue cantonal, Albert Naef.
Puis, différents auteurs se contentent de reprendre les informations de leurs prédécesseurs (Schenk 1912, Bourgeois 1926, Viollier 1927, Spahni 1950, Voruz 1990). En 1992, Urs Schwegler publie un répertoire et une analyse des pierres à écuelles de Suisse, dont le menhir M1 de Corcelles, qui porte selon lui quinze cupules rondes ou ovales, bien marquées ou fragmentaires, dont le diamètre oscille entre trois et neuf centimètres. À cette occasion, il donne une nouvelle détermination pétrographique des blocs qualifiés de gneiss.

À l'exception d'un petit rognon de silex trouvé en surface dans les années 1980 (inventaire MHAVD 1987), ce site n'avait livré aucun matériel archéologique. De plus, les divers travaux effectués à proximité (asphaltage du chemin des Polognes et mise en place d'une conduite) n'ont donné lieu à aucune trouvaille archéologique. Enfin, les nombreux " chasseurs de trésor " qui se seraient

succédé aux pieds des menhirs n'auraient rien trouvé selon nos informateurs.

L'environnement archéologique proche n'était guère plus riche, hormis la proximité supposée de la *via* de l'Etraz, avant les fouilles liées au tracé de l'autoroute A5. Celles-ci ont en effet révélé la présence, à quelques centaines de mètres au nord-ouest du site, d'habitats préhistoriques du Bronze récent à Corcelles, *Les Pologne*s et du Néolithique, du Bronze final et du Hallstatt à Corcelles, *En Vuète* (Falquet et Franel 2004, Burri-Wyser *et al.* 2011). À plusieurs centaines de mètres, il existe d'autres mégalithes mis au jour après l'intervention, comme le dolmen d'Onnens, *Praz Berthoud*, le menhir de Corcelles, *La Vernette* ou la structure mégalithique de Concise, *En Chenaux* présentés dans ce volume. Des habitats, découverts sur le tracé de Rail 2000, se trouvent plus au sud sur les premières terrasses du lac (Protohistoire au sens large à Corcelles, *La Vernette* et Bronze final à Corcelles, *Sous-le-Château*). Enfin, encore plus au sud, se trouvent les stations lacustres connues pour la plupart depuis plus d'un siècle et

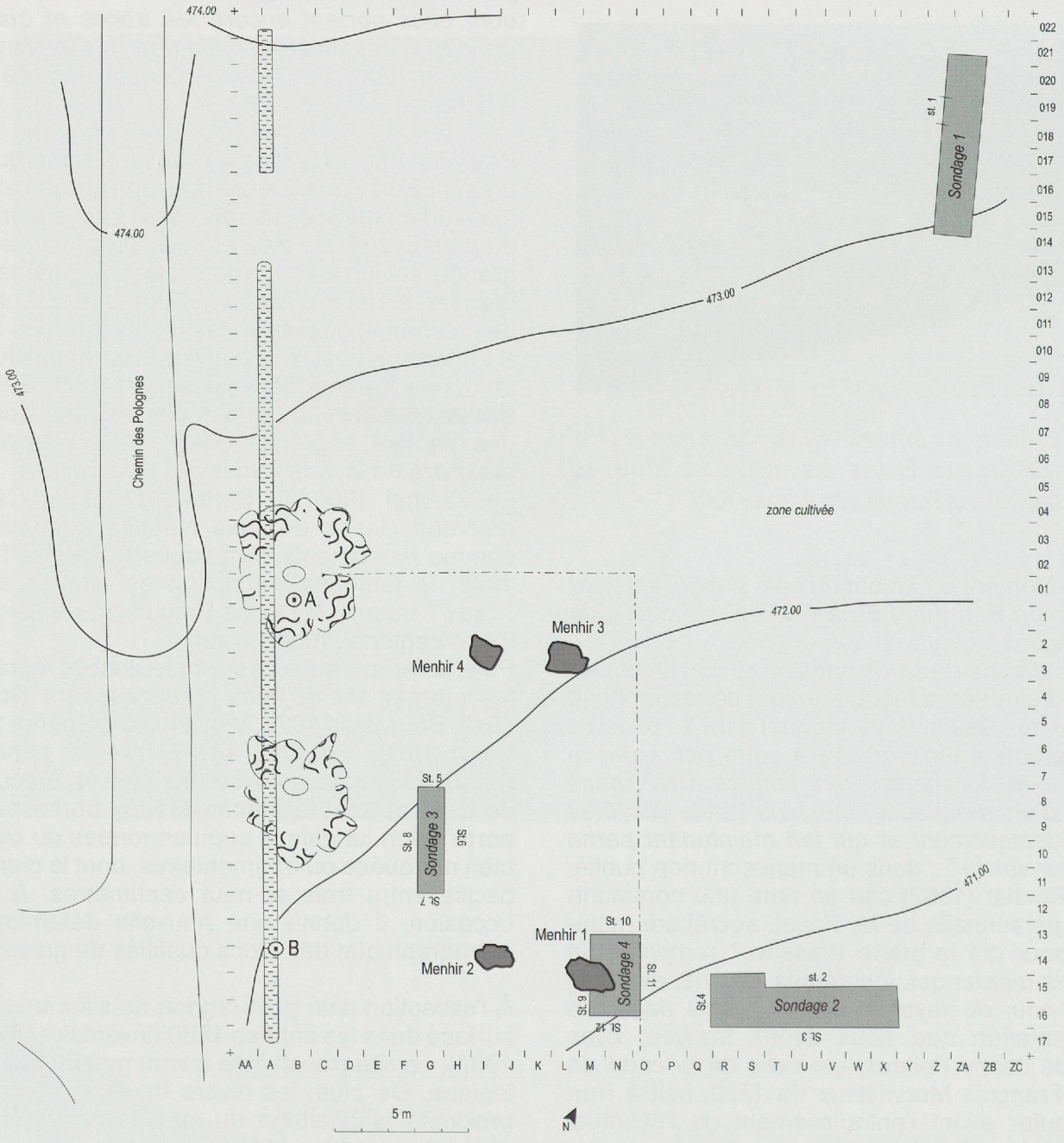

Fig. 67. Plan du site avec l'emplacement des menhirs, des sondages et des stratigraphies (éch. 1 : 250).

occupées au Néolithique, au Bronze ancien et au Bronze final, d'Onnens, *Gare*, de Corcelles, *Les Grêves* et *La Baie* et de Concise, *Sous-Colachoz (fig. 87)*.
La région était donc relativement densément peuplée et arpentée sur tout le Pied du Jura, entre lac et pans du Mont Aubert, en tout cas du Néolithique moyen jusqu'aux âges historiques.

3.3 Déroulement des opérations

En prélude à toute intervention sur le gisement de Corcelles-près-Concise, un plan au 1:50 du site a été établi (fig. 67). Dans un deuxième temps, un relevé photographique des 5 faces de chaque menhir a été effectué ; les prises de vue ont été faites à une distance de 15 m à l'aide

Fig. 68. En haut : extrait de carte de la Souveraineté de Neuchatel et Vallangin de D. F. Merveilleux en 1720 avec les trois " Pyramides " de Corcelles (via www.zumbo.ch). En bas : gravure des menhirs de Corcelles-près-Concise de Du Bois de Montperreux 1842, planche 1 (via googlebook.ch).

d'un téléobjectif afin de réduire les distorsions. Une grille, de maille 15 cm, a été placée verticalement devant les menhirs pour obtenir une échelle exacte pour la reproduction sur papier des faces des menhirs (fig. 69 et 70 à 75).

Puis, quatre sondages ont été ouverts (fig. 67).
- Le sondage 1, situé à une vingtaine de mètres au nord des menhirs, a été creusé à la pelle mécanique (fig. 69) ; il mesure 1,50 m de large sur 6,50 m environ. Il s'est révélé négatif.
- Le sondage 2 est localisé à l'est du groupe sud des menhirs, en prolongement de leur axe, à quelques mètres du menhir M1, pour vérifier s'il n'existait pas d'autres mégalithes, enfouis, dans l'axe du groupe sud, pouvant ainsi former un véritable alignement. Deux mégalithes y ont été retrouvés. Ce sondage permettait également d'évaluer l'extension du gisement. Effectué dans un premier temps à la pelle mécanique, puis fouillé manuellement, il mesure 1,50 par 7 m.

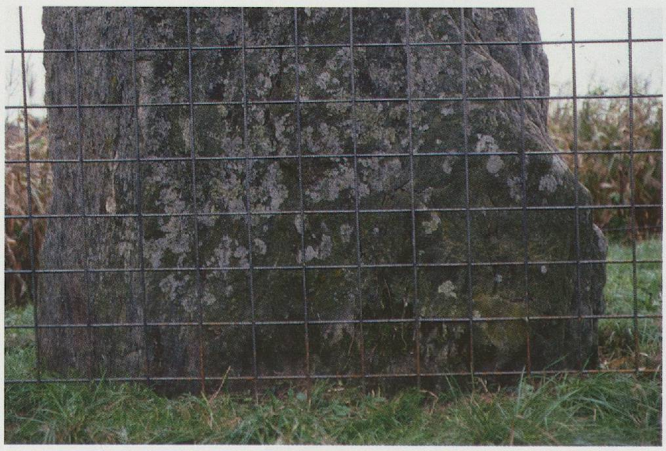

Fig. 69. En haut : vue du creusement des sondages à la pelle mécanique. Au milieu : vue de la base du menhir M1 avec la grille posée devant.

- Le sondage 3 se situe entre les groupes nord et sud, légèrement à l'ouest du quadrilatère. Il a été fouillé manuellement et mesure 1 par 4 m.
- Le sondage 4, mesurant 2 par 3 m et prenant en " tenaille " la partie est du menhir M1, a été fouillé manuellement.

Le mobilier a été positionné en x, y, z et numéroté en continu par mètre.
Des prélèvements ont été effectués dans les poches charbonneuses des différentes fosses et dans la couche 5 et du charbon a été récolté dans la couche 3 du sondage 3.

3.4 Description des menhirs

La hauteur totale du seul menhir M1 est connue, pour les autres mégalithes, il s'agit de descriptions des parties visibles hors sol. D'une manière générale, les formes sont trapues, l'épaisseur importante par rapport à la largeur et la hauteur et la mise en forme très réduite ou même inexistante (fig. 70 à 75).

Menhir M1 (fig. 70 et 71)
Nature de la roche : gneiss (Schwegler 1992). Dimensions : 2,40 m de hauteur hors sol, 1,95 par 1,07 m pour un pourtour de 5,01 m au niveau d'implantation et 1,36 par 0,60 m à son sommet qui est tronqué et plan. La forme est presque parallélépipédique, avec des faces légèrement trapézoïdales. Le menhir se prolonge de 1,08 m dans le sol, sa hauteur maximale est donc d'environ 3,50 m, dont un peu moins du tiers est enfoui. Traces de travail : enlèvements sur le sommet, stigmates des opérations d'aplanissement.

Cupules : selon Schwegler (1992), il porte 15 cupules de 3 à 9 cm de diamètre dont 2 très bien exécutées sur la surface plane du sommet. Nous en avons répertorié 8 bien exécutées, et 7 à 8 " hypothétiques ", en ce sens qu'elles sont très superficielles et mal délimitées, et pourraient donc être des cavités naturelles ; par ailleurs, deux cupules semblent reliées par une fissure naturelle, peut-être retravaillée. Une des cupules se trouve sur le côté, sur une petite marche naturelle de la face ouest, de façon à ce que la cuvette soit tournée vers le ciel, comme les autres.

Les cupules sont postérieures à l'enlèvement de la partie sommitale du menhir. Elles ont sans doute été creusées sur le menhir en position verticale et datent donc d'une période comprise entre l'élévation de la pierre et le 19e siècle.

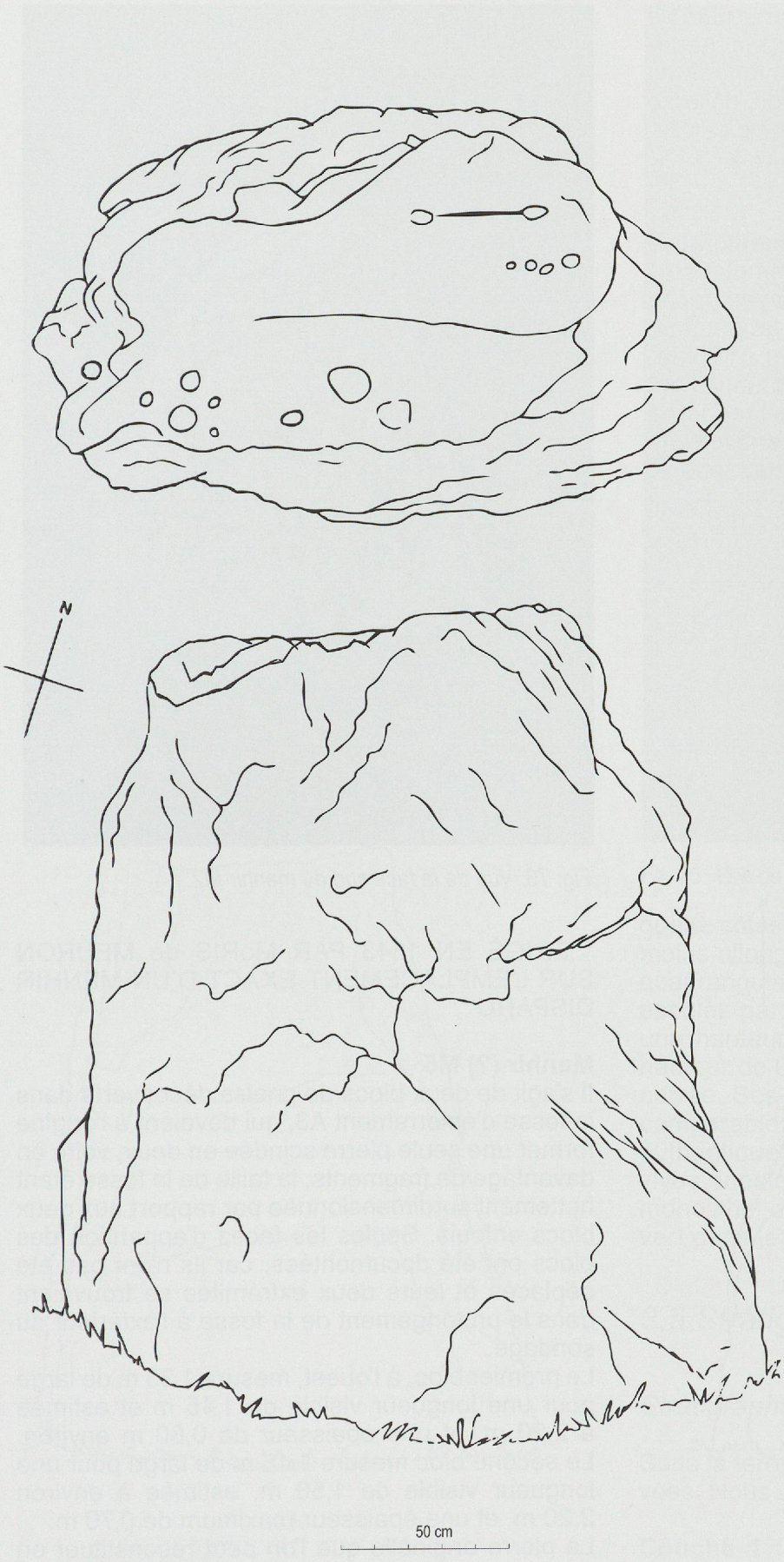

Fig. 70. Face sud et vue zénithale du menhir M1 (éch. 1 : 20).

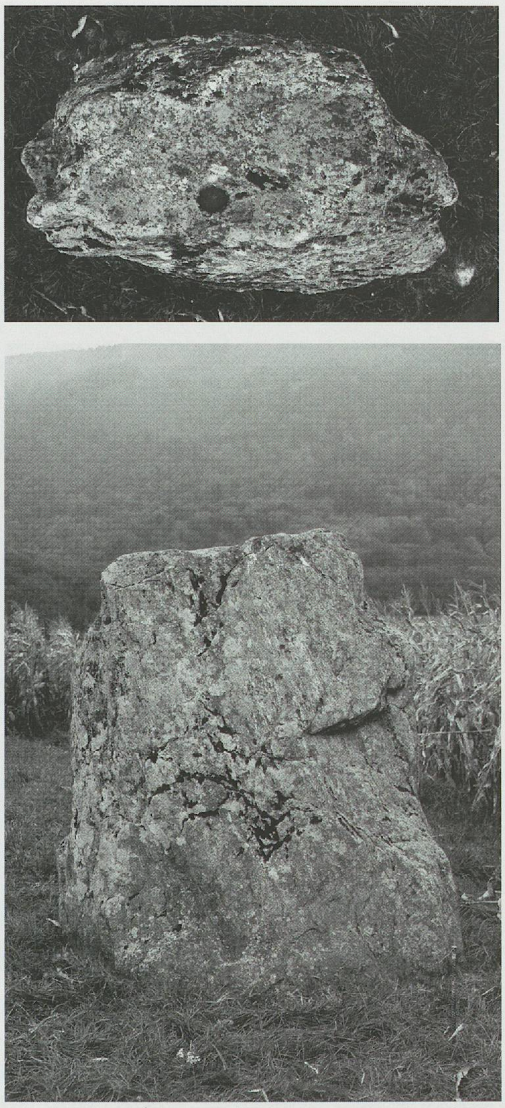

Fig. 71. Vue zénithale et face sud du menhir M1.

Menhir M2 (fig. 72 et 73)
Nature de la roche : gneiss avec traces de micaschiste (Schwegler 1992). Dimensions : 1,50 m de hauteur, 1,28 par 0,78 m pour un pourtour de 3,67 m au niveau d'implantation. La forme est conique, avec des arêtes arrondies, la section ovalaire, la face orientale plane.
Traces de travail : aucune trace de travail n'est visible, mais on ne peut exclure que la face plane du côté oriental ait été obtenue par clivage.

Menhir M3 (fig. 74 et 75)
Nature de la roche : gneiss avec traces de micaschiste (Schwegler 1992). Dimensions : 2,30 m de

hauteur ; 1,44 par 1,20 m pour un pourtour de 4,38 m au niveau d'implantation. Forme générale : les faces sud et nord sont coniques, les faces est et ouest en forme de rectangle déversé vers le haut. La section est plus ou moins carrée. Traces de travail : aucune.

Menhir M4

Le menhir M4 porte la plaque commémorative indiquant qu'il s'agit de la pierre " remplacée " en 1843. Nature de la roche : gneiss avec traces de micaschiste. Dimensions : 2,40 m de hauteur, pour un pourtour de 3,53 m au niveau d'implantation. Forme parallélépipédique obtenue par taille " moderne ". Les traces de travail moderne ont d'ailleurs fait douter de l'authenticité de l'ensemble du monument. Il porte l'inscription :

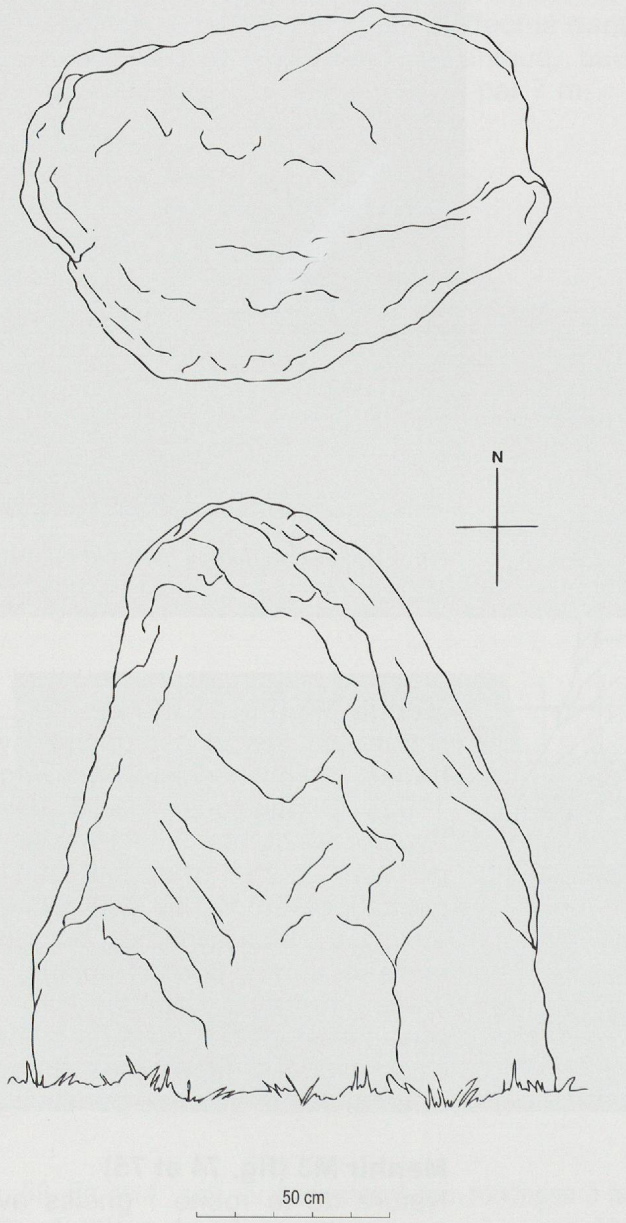

Fig. 72. Face sud et vue zénithale du menhir M2 (éch. 1 : 20).

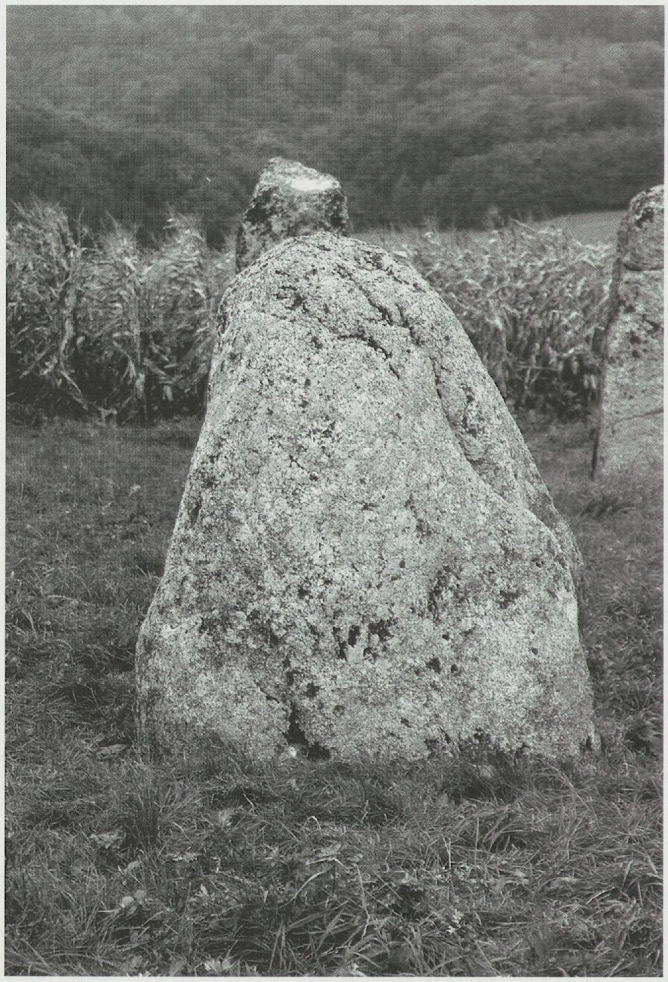

Fig. 73. Vue de la face sud du menhir M2.

" ÉRIGÉ EN 1843 PAR MoRIS de MEURON SUR L'EMPLACEMENT EXACT D'UN MENHIR DISPARU ".

Menhir (?) M5

Il s'agit de deux blocs de gneiss découverts dans la fosse d'épierrement A3, qui devaient à l'origine former une seule pierre scindée en deux, voire en davantage de fragments, la taille de la fosse étant nettement surdimensionnée par rapport aux deux blocs enfouis. Seules les faces d'apparition des blocs ont été documentées, car ils n'ont pas été déplacés et leurs deux extrémités se trouvaient dans le prolongement de la fosse à l'extérieur du sondage.

Le premier bloc, à l'ouest, mesure 1,33 m de large pour une longueur visible de 1,45 m et estimée à 2,20 m, et une épaisseur de 0,80 m environ. Le second bloc mesure 1,45 m de large pour une longueur visible de 1,50 m, estimée à environ 2,20 m, et une épaisseur maximum de 0,70 m.

La pierre originelle que l'on peut reconstituer en assemblant virtuellement les deux blocs possède une forme polyédrique de deux pyramides à

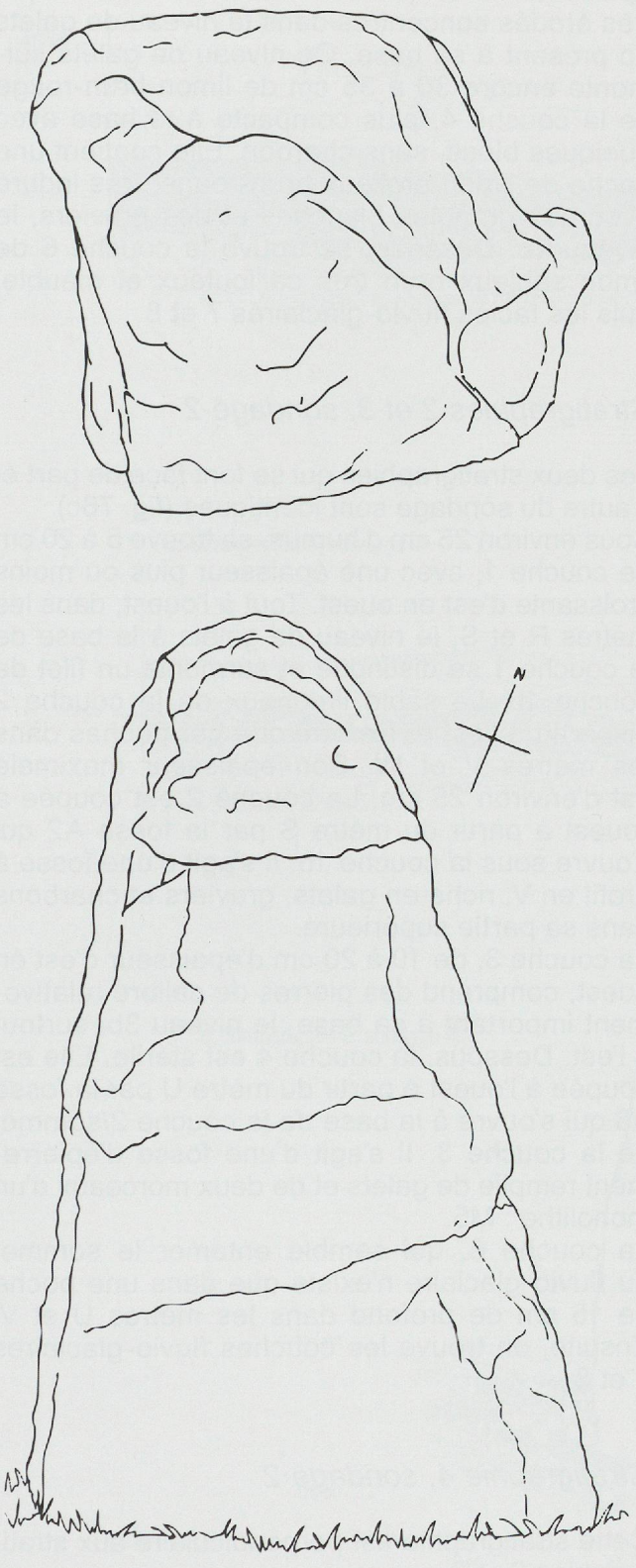

Fig. 74. Face sud et vue zénithale du menhir M3 (éch. 1 : 20).

Fg. 75. Vue de la face sud du menhir M3.

quatre côtés accolées par la base, l'une beaucoup moins allongée que l'autre. Chacune des 4 faces quadrangulaires est formée de deux triangles accolés par la base de 0,80 m, le premier avec une hauteur de 1,40 m et le second avec une hauteur de 0,80 m. La section est plus ou moins carrée. Ses dimensions et sa forme trapue sont comparables à celles des trois autres menhirs authentiques, surtout au menhir M2. Les arêtes vives attestent des coups portés pour scinder le monolithe, dont aucun autre éclat n'a été découvert dans la partie fouillée de la fosse.

3.5 Stratigraphies

Stratigraphie générale

Sous la terre végétale, 10 couches ont été observées. Nous avons de haut en bas :

Couche 1 : limon ocre avec petites pierres en général < 4 cm ; à sa base, niveau de pierres de diamètre 5 à 20 cm.

Couche 1b : limon ocre avec petites pierres en général < 4 cm.

Couche 2 : limon sableux brun-jaune avec pierres arrondies et gravillons, par zones dépourvu de pierres.

Couche 3 : limon brun-rouge.

Couche 3b : à la base de la couche 3 niveau de pierres < 10 cm, un peu de matériel et de charbons, pierres de diamètre plus important < 20 cm par zones.

Couche 4 : limon brun-rouge, parfois un peu sableux avec quelques gros blocs.

Couche 4b : par poches, limon sableux brun-rouge induré avec des granules blanches.

Couche 5 : limon cendreux brun-noir organique et pulvérulent, présent uniquement sous le menhir M1.

Couche 6 : limon sableux brun, caillouteux.

Couche 7 : sable fluvio-glaciaire hétérogène jaune -brun avec gravillons et grosses pierres rondes ou éclatées < 20 cm parsemé de lentilles sableuses.

Couche 8 : sable fluvio-glaciaire jaune-vert avec galets de taille variable.

Stratigraphie 1, sondage 1

Seule une colonne stratigraphique de 1 m de large a été relevée dans ce sondage. La stratigraphie est faiblement dilatée, les couches 1, 3/ 4 surmontent directement les couches 7 et 8. La limite entre couche 1, d'environ 20 cm d'épaisseur, et couche 3/4, de 30 cm d'épaisseur, est très diffuse. Les niveaux de galets à la base des couches 1 et 3, marquant le passage avec les couches 1b et 4, sont également absents, ce qui interdit de différencier les couches 3 et 4. Par ailleurs, tous les niveaux sont stériles.

Stratigraphie 6, sondage 3

Cette coupe ne présente pas d'anomalie. C'est la plus puissante et la plus complète des quatre sondages, si ce n'est l'absence des couches 2 et 5. Sous l'humus, la couche 1 de limon ocre est ici épaisse d'environ 40 cm avec à sa base un niveau de galets (fig. 76a). Dessous, la couche 1b se développe encore sur 10 cm.

Directement à sa base se trouve la couche 3 de limon brun-rouge relativement compact sur 25 cm. Elle contient des charbons dans toute son épaisseur, ainsi que des tessons de céramique très érodés concentrés dans le niveau de galets 3b présent à sa base. Ce niveau de galets surmonte encore 30 à 35 cm de limon brun-rouge de la couche 4, plus compacte à la base avec quelques blocs, sans charbon. Elle contient une poche de limon argileux brun-rouge, très induré avec des granules blanches et des graviers, le niveau 4b. Dessous, se trouve la couche 6 de limon sableux brun très caillouteux et meuble, puis les faciès fluvio-glaciaires 7 et 8.

Stratigraphies 2 et 3, sondage 2

Les deux stratigraphies qui se font face de part et d'autre du sondage sont identiques (fig. 76c).
Sous environ 25 cm d'humus, se trouve 5 à 20 cm de couche 1, avec une épaisseur plus ou moins croissante d'est en ouest. Tout à l'ouest, dans les mètres R et S, le niveau de galets à la base de la couche 1 se distingue et surmonte un filet de couche 1b. Le sable limoneux de la couche 2 disparaît à l'est et n'existe que par poches dans les mètres V et W. Son épaisseur maximale est d'environ 25 cm. La couche 2 est coupée à l'ouest à partir du mètre S par la fosse A2 qui s'ouvre sous la couche 1b. Il s'agit d'une fosse à profil en V, riche en galets, graviers et charbons dans sa partie supérieure.
La couche 3, de 10 à 20 cm d'épaisseur d'est en ouest, comprend des pierres de calibre relativement important à sa base, le niveau 3b, surtout à l'est. Dessous, la couche 4 est stérile. Elle est coupée à l'ouest à partir du mètre U par la fosse A3 qui s'ouvre à la base de la couche 2/sommet de la couche 3. Il s'agit d'une fosse d'épierrement remplie de galets et de deux morceaux d'un monolithe : M5.
La couche 6, qui semble entamer le sommet du fluvio-glaciaire n'existe que dans une poche de 15 cm de profond dans les mètres U et V. Ensuite, on trouve les couches fluvio-glaciaires 7 et 8.

Stratigraphie 4, sondage 2

Cette stratigraphie est perpendiculaire aux stratigraphies 2 et 3.
On y retrouve la fosse A2 décrite dans la stratigraphie 3, ainsi qu'une autre fosse, A1 (fig. 76b). Cette dernière est formée de deux poches de limon brun qui se recoupent avec quelques

a. Stratigraphie 6, sondage 3

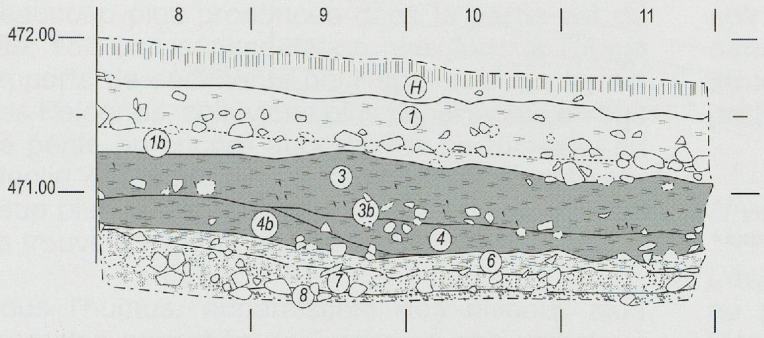

b. Stratigraphie 4, sondage 2

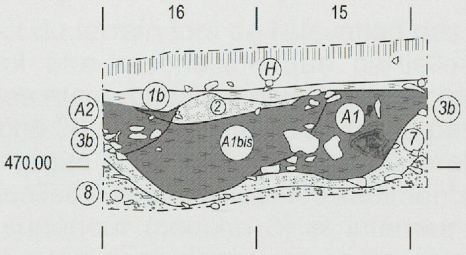

c. Stratigraphie 3, sondage 2

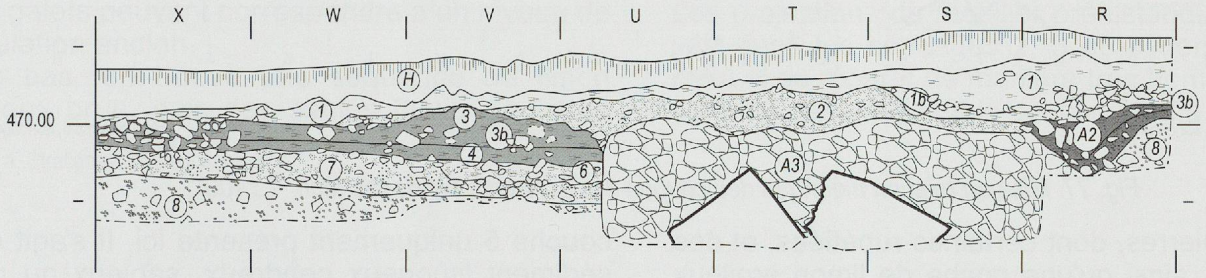

d. Stratigraphie 9, sondage 4

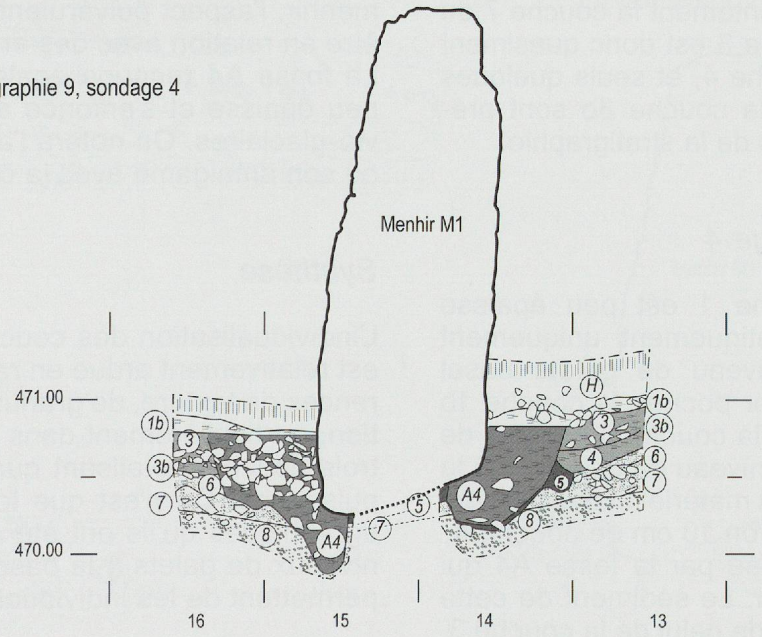

Fig. 76. a. Stratigraphie 6, sondage 3 vue de l'ouest. b. Stratigraphie 4, sondage 2 vue de l'est. c. Stratigraphie 3, sondage 2, vue du nord. d. Stratigraphie 9, sondage 4, vue de l'est (éch. 1 : 50).

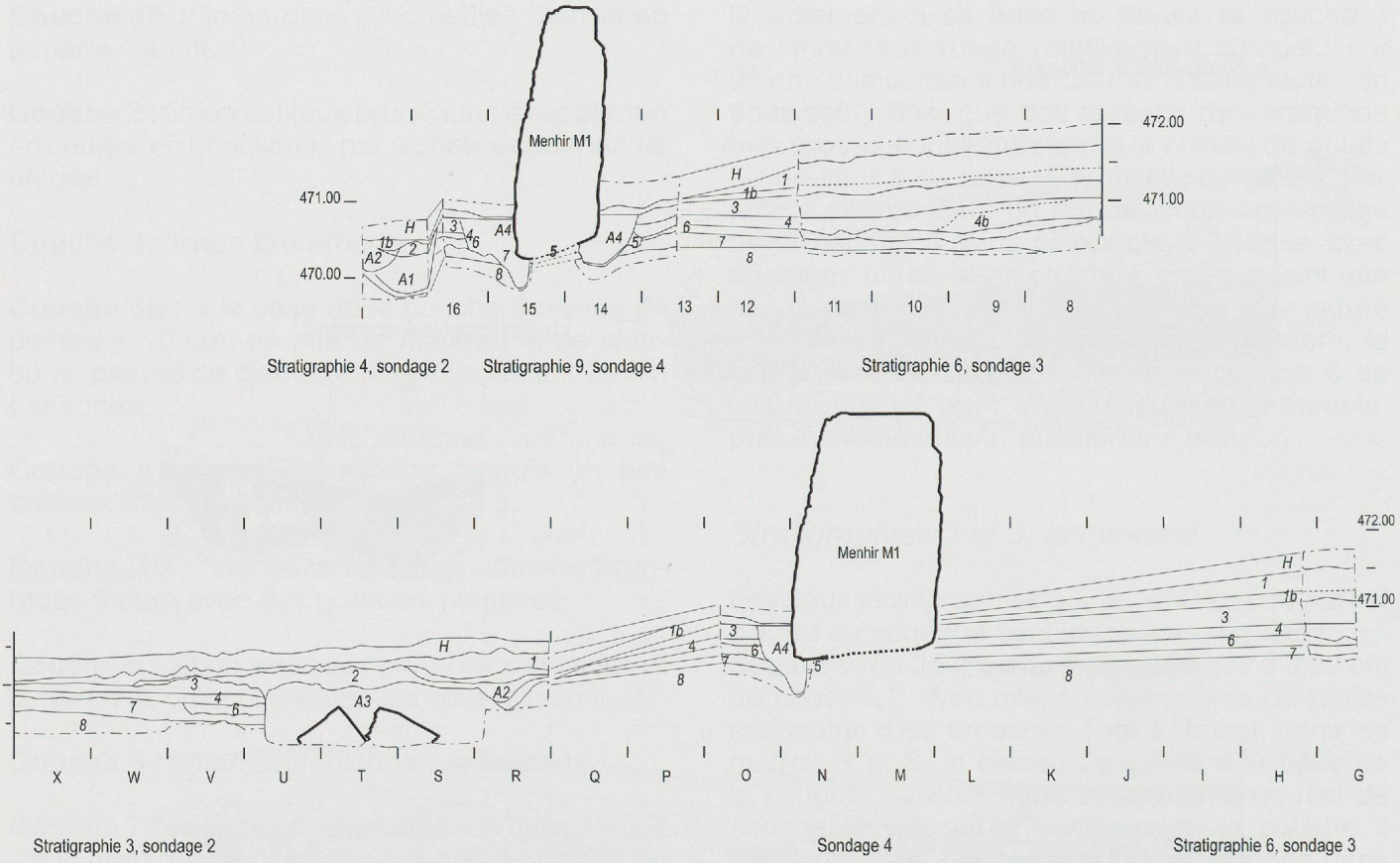

Fig. 77. Mise en relation théorique des coupes des différents sondages (éch. 1 : 100).

grosses pierres, dont certaines rubéfiées, et des charbons, ainsi qu'une poche de limon argileux noirâtre à micro-charbons. Cette ou ces fosses s'ouvrent à la base de la couche 2, sont recoupées par la fosse A2 et entament la couche 7 du fluvio-glaciaire. La couche 3 est donc quasiment absente, comme la couche 4, et seuls quelques galets correspondant à la couche 3b sont présents dans les extrémités de la stratigraphie.

Stratigraphie 9, sondage 4

Sous l'humus, la couche 1 est peu épaisse (environ 10 cm) et pratiquement uniquement représentée par son niveau de galets basal sous lequel on trouve par poches la couche 1b (fig. 76d). Elle surmonte la couche 3 épaisse de près de 20 cm avec son niveau de galets 3b à la base. Celui-ci contient du matériel et du charbon. Dessous, on trouve environ 10 cm de couche 4. La couche 3 est recoupée par la fosse A4 qui plonge le long du menhir. Le sédiment de cette dernière est très proche de celui de la couche 3, avec un remplissage de galets dans les mètres 15 et 16, et elle semble s'ouvrir à la base de la couche 2. À la base de cette fosse, dans le mètre 14 et sous le menhir M1, on trouve la couche 5 uniquement présente ici. Il s'agit d'un sédiment limoneux cendreux, sableux au nord du menhir où il semble qu'il s'agit du fond de la fosse originelle, mélangé à la couche 6. Sous le menhir, l'aspect pulvérulent et meuble est peut-être en relation avec des animaux fouisseurs.
La fosse A4 recoupe également une couche 6 peu épaisse et s'enfonce dans les niveaux fluvio-glaciaires. On notera l'absence de couche 4 ou son amalgame avec la couche 3b.

Synthèse

L'individualisation des couches 1, 1b, 3, 3b et 4 est relativement ardue en raison de faibles différences de texture, de granulométrie et de coloration, particulièrement dans le sondage 3 où ces trois couches totalisent quasiment un mètre de puissance. Ce n'est que lors des relevés stratigraphiques qu'ils ont été distingués. Seuls les niveaux de galets à la base des couches 1 et 3 permettent de les individualiser.

Il est intéressant de constater que la puissance sédimentaire diffère considérablement d'un sondage à l'autre, comme le montre la mise en relation des sondages 2, 3 et 4 (fig. 77). Les

couches du sondage 3, situé en amont des autres et le long du chemin des Polognes, sont nettement plus dilatées que les autres. Il y a donc soit une érosion naturelle ou anthropogène beaucoup plus prononcée dans la partie est du site, soit une sédimentation plus forte à l'ouest (apports de sédiments pour surélever le chemin des Polognes, colluvions plus importantes en bas de pente ou encore apports liés au ruisseau du Moulin ?). D'autre part, la sédimentation est beaucoup plus faible au nord, dans le sondage 1, qui se trouve en amont du site.

Sous l'humus, apparaissent des niveaux plus ou moins perturbés de limons jaunes graveleux avec un niveau de galets surmontant parfois un sable fluviatile. Ce niveau de galets, à la base de la couche 1, doit correspondre à un épisode de crue du ruisseau. Il surmonte une séquence de limons brun-rouge dans lesquels on distingue en coupe un niveau de galets qui contient du mobilier très fragmenté et des charbons (couche 3b). Ces galets peuvent correspondre à un niveau de circulation ancien.
Plus bas, on trouve une séquence de limon sableux brun, puis des sables fluvio-glaciaires stériles. Toutes les fosses reconnues s'ouvrent au-dessus du niveau de galets à mobilier de la couche 3b et lui sont donc postérieures.
Seule la présence d'une poche de limon brun-noir sous le menhir M1 et des éléments rubéfiés dans la fosse A2 indiqueraient la présence de structures anciennes, éventuellement reprises et perturbées dans les fosses plus modernes.

Niveau archéologique 3b

L'aspect du terrain lors de l'élévation des menhirs ne peut être reconstitué que partiellement en l'état des recherches. Le niveau archéologique de la couche 3b ne présente qu'un faible pendage et était presque horizontal. Il n'a en général pas été individualisé à la fouille, car les sédiments encaissants supérieur (couche 3) et inférieur (couche 4) sont quasiment identiques et les galets qui le composent ne sont pas jointifs.

Les projections du mobilier préhistorique découvert dans les sondages 2, 3 et 4 montrent que celui-ci se répartit de manière très homogène au sommet des galets de la couche 3b (fig. 78).

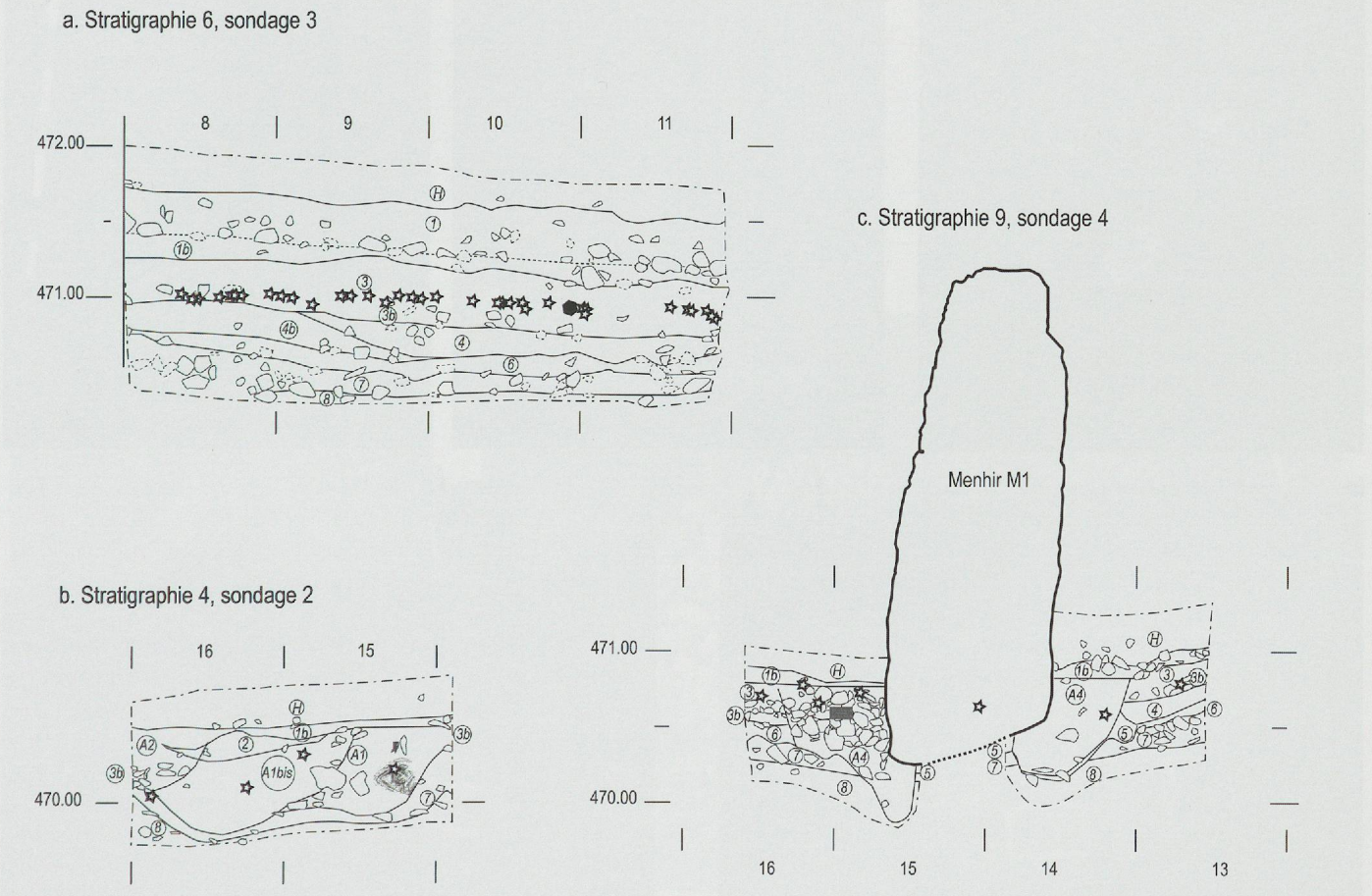

Fig. 78. Projections du matériel préhistorique sur les stratigraphies. Étoiles blanches : céramique, polygone noir : silex, rectangle gris : faune (éch. 1 : 50).

La céramique, très mal conservée et très fragmentée, ne se trouve pas au niveau de la base des galets, mais au-dessus, ce qui laisse penser qu'il ne s'agit pas d'un niveau de circulation, mais plutôt de réduction. Toujours est-il que le niveau où se trouve le matériel est extrêmement cohérent dans les trois sondages et se trouve au-dessus des galets de la couche 3b, mais toujours sous les niveaux d'ouverture des différentes fosses repérées.

3.6 Description des fosses

A1 et A1bis, sondage 2

Ces deux fosses se recoupent et n'ont pas été différenciées en cours de fouille. La fosse A1 est remplie de limons brun-rouge avec des poches de limon cendreux brun-noir et des galets rubéfiés. Située en bordure du sondage 2, dans le mètre R15, elle est de forme ovale, à bord évasé et fond arrondi, avec une largeur maximale de 1,10 m pour une longueur préservée de 0,70 m et une profondeur de 0,70 m. Elle s'ouvre à la base de la couche 1b et a piégé à son sommet du sable de la couche 2. Sa base entame les colluvions de moraine (fig. 76, 79, 80). Il peut s'agir d'un foyer en cuvette perturbé par un creusement postérieur.

Elle est recoupée par la fosse A1bis qui est également remplie de limon brun-rouge, mais ne contient que quelques pierres. De forme ovale, sa longueur reconnue est de 1,20 m environ pour une largeur dans la partie fouillée d'au moins 0,50 m et une profondeur de 0,60 m, avec des bords évasés et un fond arrondi (fig. 76, 79, 80).

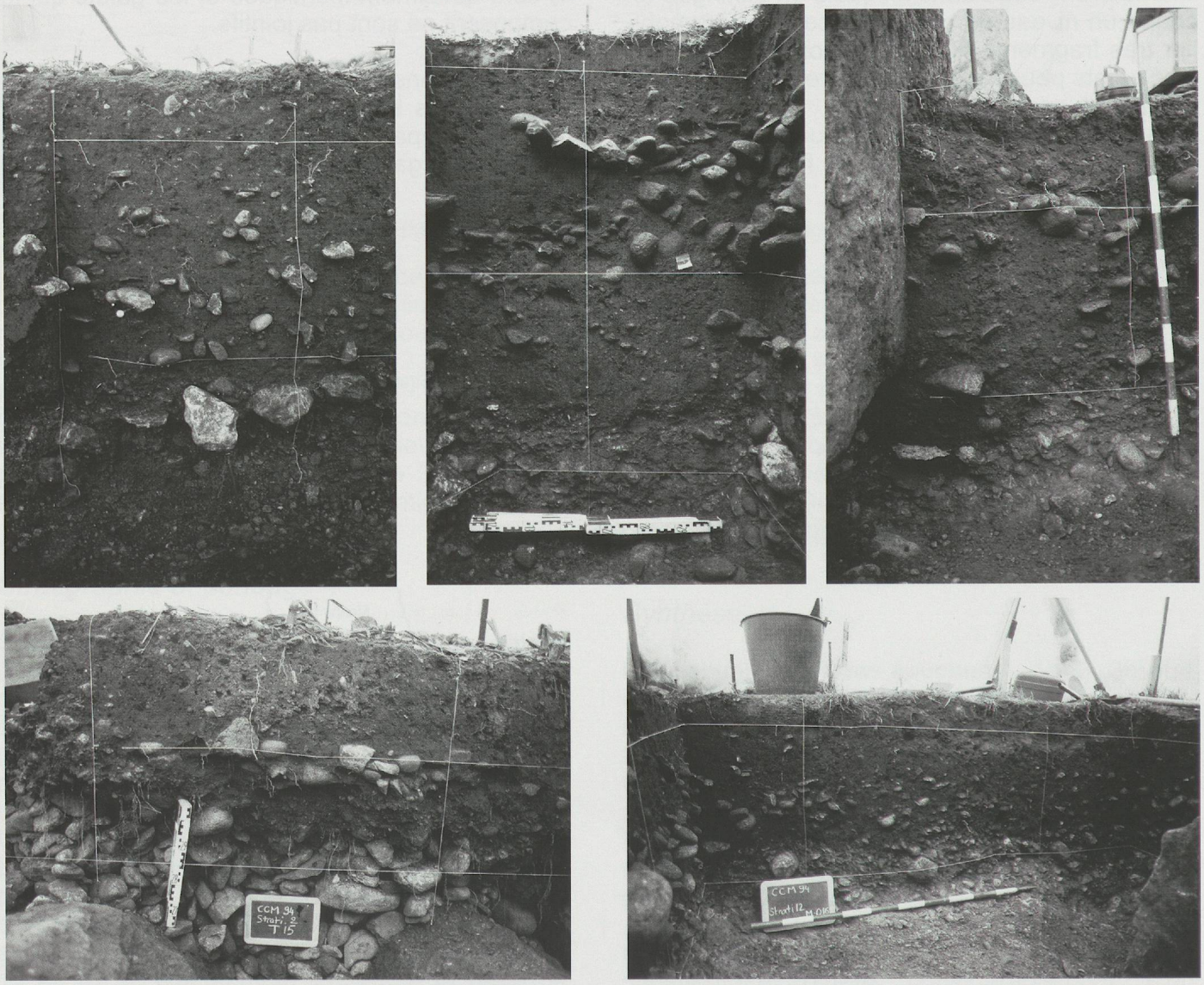

Fig. 79. De gauche à droite et de bas en haut : stratigraphie 7, sondage 3 ; stratigraphie 2, sondage 2 ; stratigraphie 2, sondage 2 ; stratigraphie 9, sondage 4 ; stratigraphie 12, sondage 4.

Elle s'ouvre également à la base de la couche 1b et entame le fluvio-glaciaire.

A2, sondage 2

Il s'agit d'une grande fosse ou d'un fossé d'environ 0,50 m de profondeur pour une largeur de 0,50 m à profil en V très évasé en son sommet. Elle court le long de la stratigraphie ouest du sondage 2, dans les mètres R et S 16. Dans sa partie supérieure, elle est riche en galets de diamètre inférieur à 20 cm avec des graines et des charbons (fig. 76, 79, 80). Elle s'ouvre à la base de la couche 1 et recoupe les fosses A1bis et A3.

A3, sondage 2

Il s'agit d'une grande fosse ovalaire ou subcirculaire, d'au moins 2,80 m de diamètre pour une profondeur d'environ 0,80 m, à bord vertical et fond aplati. Elle est remplie de galets de diamètre compris entre 4 et 30 cm, sans aucune matrice, et contient au centre à sa base deux demi-blocs d'environ 80 cm de diamètre. Il s'agit à l'origine d'un seul bloc clivé en deux, M5. Le sommet de la fosse s'ouvre sous la couche 2 et elle coupe la couche 3. Sa base entame le fluvio-glaciaire et elle est recoupée par la fosse A2 (fig. 76, 79, 80).

A4, sondage 4

La fosse A4 plonge légèrement en biais en suivant le pourtour du menhir M1, puis elle se poursuit jusqu'à 40 cm sous la base du menhir, avec un léger surplomb (fig. 76, 79, 81). Sous le bloc, à l'intérieur, il existe un socle de couche 5 surmontant le fluvio-glaciaire.
L'ouverture se situe entre 20 et 50 cm de la pierre, sauf au sud-ouest où elle atteint 70 cm

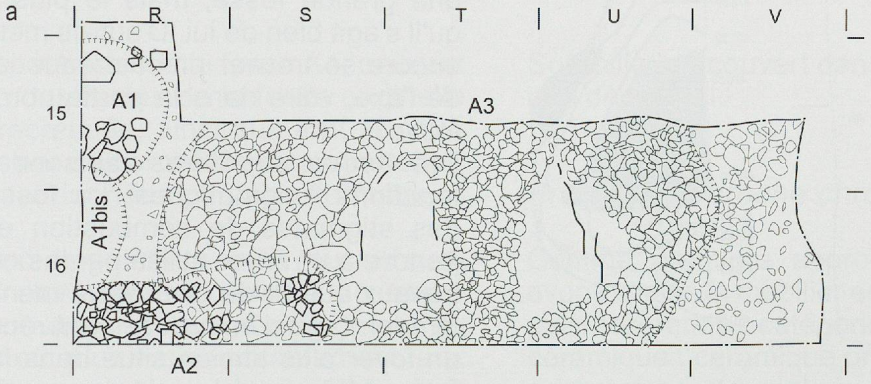

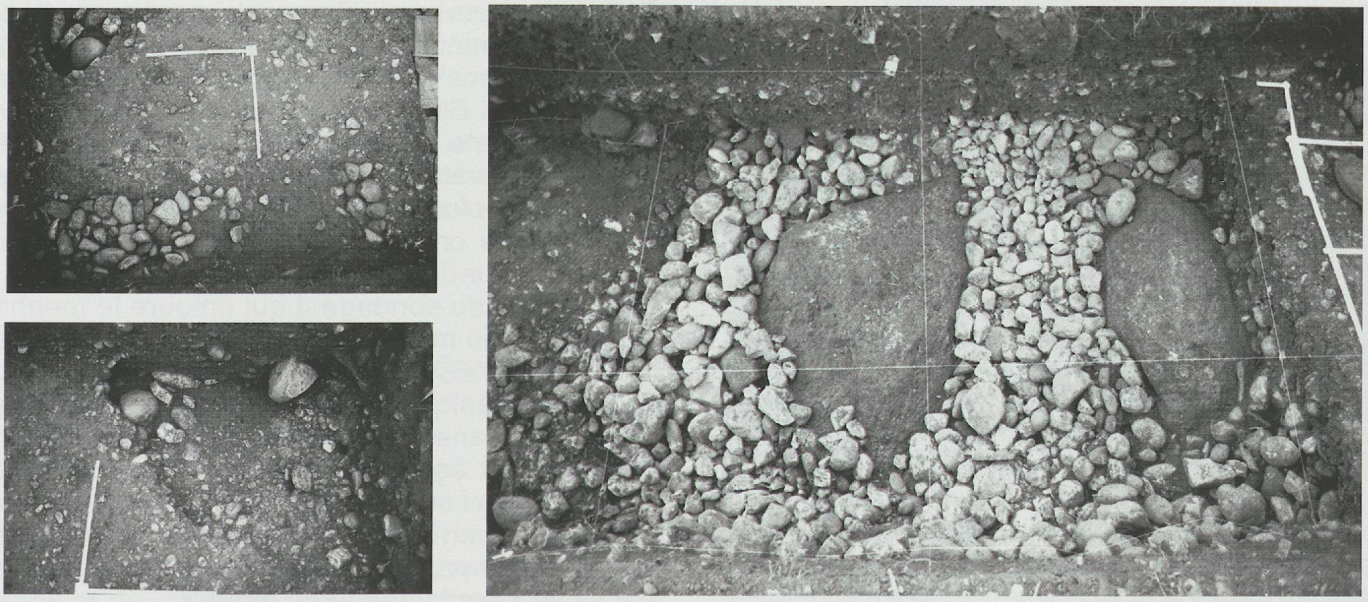

Fig. 80. En haut : restitution en plan des différentes fosses du sondage 2, entre 469.80 m et 470.20 m (éch. 1 : 50). En bas de gauche à droite et de haut en bas : les fosses A2, A1 et A3, cette dernière inversée par rapport au plan (vue du nord).

de large et forme une banquette intermédiaire de 50 cm de profondeur riche en galets de diamètre compris entre 5 et 25 cm. À l'aplomb de cette banquette et sur le reste du pourtour, le sédiment est limoneux sableux brun-rouge peu compact avec des taches, semblable à la couche 3, mais en moins compact et moins homogène, et pratiquement dépourvu de galets. L'ouverture de la fosse se situe directement sous la couche 1b, au sommet de la couche 3, et est donc postérieure au niveau archéologique qui se trouve au sommet de la couche 3b. Des lambeaux de limon sableux brun-noir, couche 5, persistent au nord sous la fosse et sous le menhir.

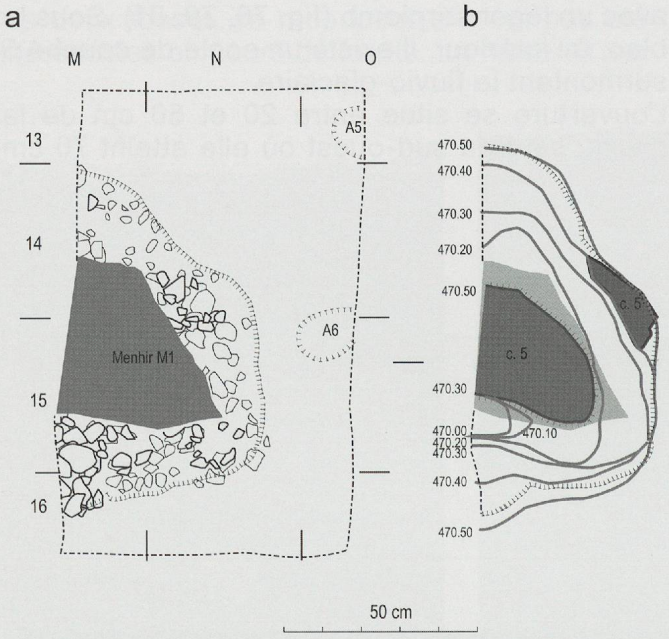

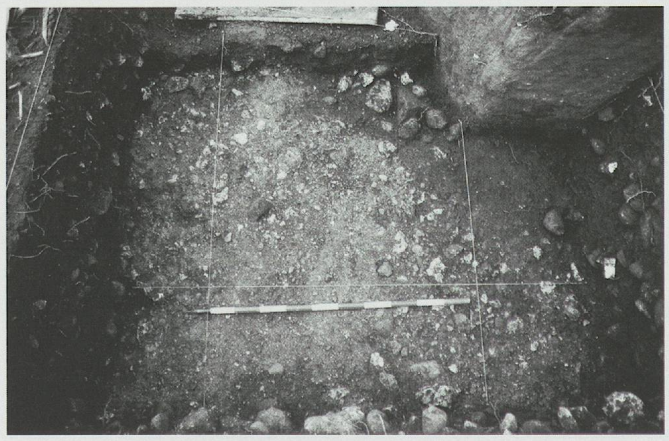

Fig. 81. Restitution en plan de la fosse A4 du sondage 4. a. Toutes pierres du remplissage confondues. b. Uniquement la fosse A4 avec les courbes de niveau, échelonnées de 10 cm et les restants de couche 5 (éch. 1 : 50). En bas : le sondage 4, avec l'apparition de la fosse A4.

A5 et A6, sondage 4

Les deux petites fosses subcirculaires A5 et A6 sont des poches de limon brun-rouge de 20 cm de diamètre dans le fluvio-glaciaire. Elles peuvent être naturelles, leur niveau d'ouverture n'ayant pas été observé.

Discussion

Dans le sondage 2, on a donc le creusement des fosses A1 et A3, puis A1bis, et en dernier lieu A2. La position stratigraphique de la fosse A3, ainsi que l'absence de sédiment interne, plaide pour un enfouissement relativement récent du bloc scindé préalablement en deux et déposé dans une grande fosse accompagné de très nombreux galets. Il peut s'agir de travaux d'épierrement de grande envergure au vu de la taille de la fosse qui est surdimensionnée par rapport au bloc. Rien n'indique dans les chroniques l'emplacement exact du menhir disparu, ni qu'il a été enterré dans une grande fosse, mais le plus plausible reste qu'il s'agit bien de lui. D'autres menhirs pourraient encore se trouver enfouis dans le prolongement de l'axe, voire dans la partie non explorée de la fosse.

Les autres structures du sondage 2 ont des fonctions énigmatiques. La fosse A1 présente des stigmates de combustion et peut correspondre à un foyer utilisé par les ouvriers lors des travaux autour du cinquième menhir. Il peut également s'agir d'un creusement récent qui a atteint un foyer plus ancien situé dans la couche 3. La fosse A1bis a été creusée en partie dans la fosse A1 et en a perturbé les restes de combustion. Elle est elle-même recoupée par la fosse A2 qui s'ouvre largement au-dessus de la fosse A3 avec un profil en V. Elle semble avoir piégé divers sédiments et galets dans son sommet qui devait être en légère cuvette. Aucune fonction ne s'impose pour ces trois fosses : il peut tout aussi bien s'agir de restes de creusement lors de " chasses au trésor " autour des menhirs.

La fosse A4 du sondage 4 qui entoure le menhir M1 s'ouvre au même niveau stratigraphique que les fosses du sondage 2 et est postérieure au niveau archéologique de matériel préhistorique découvert dans les sondages 2, 3 et 4. Son sédiment est également identique à celui de la fosse A1bis, si ce n'est la présence de nombreux galets au sommet sur la partie sud-ouest. Il ne semble donc pas qu'elle corresponde à la fosse originelle d'implantation du menhir.

Par contre, les lambeaux de couche 5 découverts sous le menhir, entre celui-ci et le fluvio-

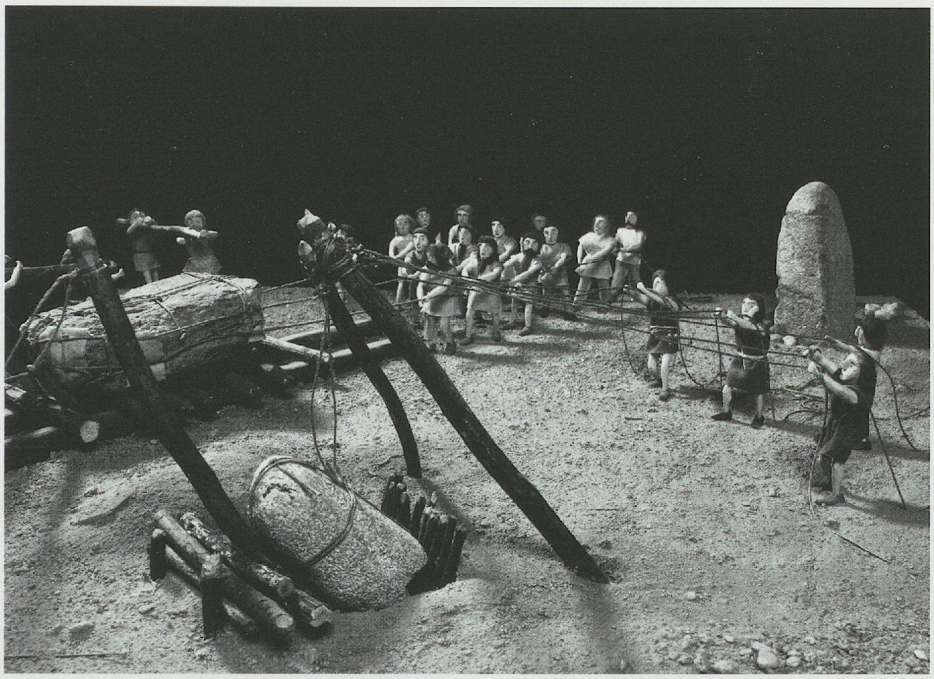

Fig. 82. Détail de la maquette de H. Lienhard exposée au Musée cantonal d'archéologie et d'histoire restituant la mise en place des menhirs.

glaciaire et par poches sous la fosse A4, peuvent correspondre à des restes de la fosse originelle qui aurait été recreusée, ainsi que tout le pourtour du menhir, par des archéologues amateurs, interventions mentionnées par les informateurs locaux.
La concentration de galets mise au jour au sud-ouest pourrait alors correspondre à un épierrement moderne avec stockage des galets au pied du menhir ou, plus vraisemblablement, aux pierres de calage enfouies dans la fosse lors du rebouchage du sondage " archéologique ". Le tesson découvert dans la fosse A4 pourrait alors également provenir de la fosse originelle.
Quant aux deux petites fosses A5 et A6, l'hypothèse illustrée par la maquette d'un enfoncement ponctuel des couches lors du redressement des pierres à l'aide d'un système de leviers ne peut être exclue (fig. 82).

3.7 Description du mobilier et indications chronologiques

L'ensemble des quatre sondages a livré relativement peu de mobilier et en très mauvais état. Il se compose presque exclusivement de fragments de tuile et de céramique, avec un peu de silex et de verre (fig. 83). Les trouvailles provenant de la couche d'humus, ainsi qu'un possible coprolithe de bovidé (détermination Dominique Sordoillet) découvert dans la couche 6, ne seront pas décrits ici.

Première approche chrono-stratigraphique

Comme première approche typologique, nous avons classé le mobilier en catégorie de matériau, puis en grandes catégories typologiques pour la céramique : céramique protohistorique à dégraissant moyen, de couleur ocre-orangée et à pâte relativement épaisse, céramique néolithique fine de couleur sombre, céramique vernissée et tuile. Ceci nous permet de prime abord de dégager quelques indications chronologiques en examinant le comportement des différentes catégories selon leur insertion stratigraphique (fig. 83).
Ainsi, en reprenant l'ordre stratigraphique, nous obtenons pour la couche 3 uniquement de la céramique protohistorique et un silex, tous sondages confondus. Ceci nous indique que cette couche est homogène, comme le suggérait déjà la projection du mobilier protohistorique (fig. 78).
Le sondage 2 est criblé de fosses et a livré de faibles surfaces de couches en place. Dans la fosse la plus profonde, A3, on a trouvé exclusivement des fragments de tuiles. Elle est recoupée par la fosse A1bis qui contient des tessons protohistoriques. Ceci confirme une des hypothèses quant aux fosses A1 et A1bis qui auraient recoupé un foyer protohistorique. La fosse A2 est postérieure à la fosse A1bis et a livré un fragment de

verre. Finalement, la couche 1 qui est postérieure à toutes les fosses contient un fragment de céramique vernissée.
Dans le sondage 4, outre le mobilier protohistorique en place dans la couche 3, un tesson néolithique, une céramique vernissée et un os ont été récoltés dans la fosse A4. Ce mélange confirme le creusement relativement récent de sondages autour du menhir, sans doute en partie dans la fosse d'implantation originelle du monolithe.

Localisation	Catégorie	Nombre	Poids	Poids moyen
Sondage 3 couche 3	tessons proto	37	51.0	1.4
	silex	1	3.7	3.7
Sondage 4 couche 3	tessons proto	6	47.5	7.9
Sondage 4 A4	tessons néo	1	11.9	11.9
	os (récent?)	1	2.9	2.9
	céramique vernissée	1		
Sondage 2 couche 3	tessons proto	2	1.6	0.8
Sondage 2 couche 1	céramique vernissée	2		
Sondage 2 A1bis	tessons proto	2	6.6	3.3
Sondage 2 A3	tuiles	9		
Sondage 2 A2	verre	1		

Fig. 83. Décompte du mobilier prélevé par sondage et par couche, les poids sont en grammes.

Description du mobilier par couche

La **couche 1** a livré deux tessons d'environ 3 cm^2 de céramique vernissée dans le sondage 2, dont un à motif vert et noir d'époque moderne, mais sans doute antérieur au 20^e siècle.
La **couche 2** n'a pas livré de matériel.
La **couche 3** contenait 45 tessons à pâte de type protohistorique, découverts dans les sondages 2, 3 et 4, ainsi qu'un fragment d'éclat cortical de silex de Genève (détermination Jérôme Bullinger). Les tessons sont en général très érodés, avec une fragmentation forte (les poids moyens oscillent entre 0,8 et 7,9 g suivant les sondages, fig. 83). Les pâtes sont relativement homogènes, gris-ocre à rouge, à dégraissant moyen à grossier, sauf le fragment de gobelet décoré qui possède un dégraissant fin. Les épaisseurs des parois varient entre 0,4 et 0,8 cm et l'épaisseur des fragments de fond est de 1 cm. Trois fragments de fond ont été découverts dans le sondage 4. Il s'agit d'au moins un fond plat constitué d'une galette à l'extérieur de laquelle venait s'appuyer le départ de la panse. Ce type de montage est courant au Bronze ancien (Burri-Wyser 2012a), ainsi qu'au Campaniforme (Besse 2003).
Trois autres éléments typologiques ont été découverts. Un mamelon isolé de couleur rouge, de dimensions 1,8 x 2,1 x 0,8 cm qui devait être appliqué sur la panse d'une jarre a été trouvé dans le sondage 3 (fig. 84.4).
Un fragment de bord à lèvre amincie, de couleur rouge et dégraissant relativement grossier et abondant a été mis au jour dans le sondage 3. Il s'agit du bord d'un petit récipient à bord rentrant d'environ 13 cm de diamètre et paroi mince de 0,4 cm (fig. 84.2). Il n'est pas sans rappeler le tesson à mamelon de la fosse A4, mais sa facture est nettement plus grossière et la lèvre amincie.
Enfin, le troisième élément est sans conteste un petit fragment de gobelet campaniforme décoré au peigne découvert dans le sondage 4 (fig. 84.3). De couleur gris-ocre, à pâte grise et dégraissant fin, son épaisseur est de 0,3 cm et il présente une rupture qui peut correspondre à une carène. On trouve des décors de ce genre dans tout le Campaniforme local, que ce soit tout proche dans le Dolmen d'Onnens, *Praz Berthoud* (ce volume) ou au nord du Jura, comme à Alle, *Noir Bois* (Othenin-Girard 1997), mais souvent avec un motif quadrangulaire.
La fosse A2 a livré un fragment de verre de 1 cm sur 2 cm et un fragment de tuile roulés.
La fosse A1bis contenait deux tessons de céramique protohistorique pour un poids total de 6,6 g. Il s'agit d'un tesson à dégraissant moyen de 0,7 cm d'épais à surface orangée et d'un fragment de fond à dégraissant fin de 0,6 cm d'épais, également de couleur orangée. Ces deux tessons peu caractéristiques peuvent être attribués à une époque antérieure au Hallstatt de par leur facture.
La fosse A3 renfermait uniquement 9 fragments de tuile, sans doute d'une seule tuile, à tenon pyramidal et lignes en relief. Selon la spécialiste Michèle Grote des Monuments et Sites de l'État de Vaud, que nous remercions ici, cette tuile date du 17^e siècle (plus précisément dans la première moitié du siècle).
La fosse A4 a livré des éléments récents : un fragment de canine supérieure de capriné, ainsi qu'un fragment de céramique vernissée. Cette fosse contenait également un tesson d'environ 3,5 cm sur 4,5 cm à pâte fine d'épaisseur 0,4 cm et dégraissant minéral relativement grossier, à pâte et surfaces grises dont le lissage est peu poussé (fig. 84.1). Il s'agit de la partie supérieure d'un gobelet ou d'une petite marmite en tonneau, de diamètre à l'ouverture de 13 cm, avec un petit mamelon de 1 x 1,5 x 0,5 cm. Ce récipient est semblable aux petites marmites de la céramique de type Saint-Uze du Proto-Cortaillod ou plus certainement de la culture d'Egolzwil avec son bord rentrant et son petit mamelon pincé positionné nettement sous la lèvre, sa paroi fine et sa pâte très bien cuite. Les comparaisons, par exemple Zurich, *Kleiner Hafner* c. 5B (Suter

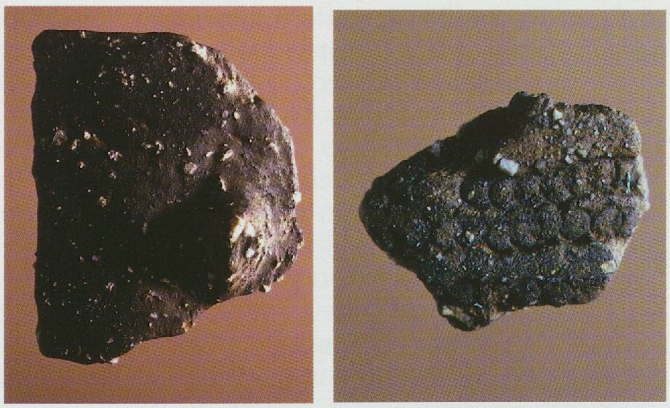

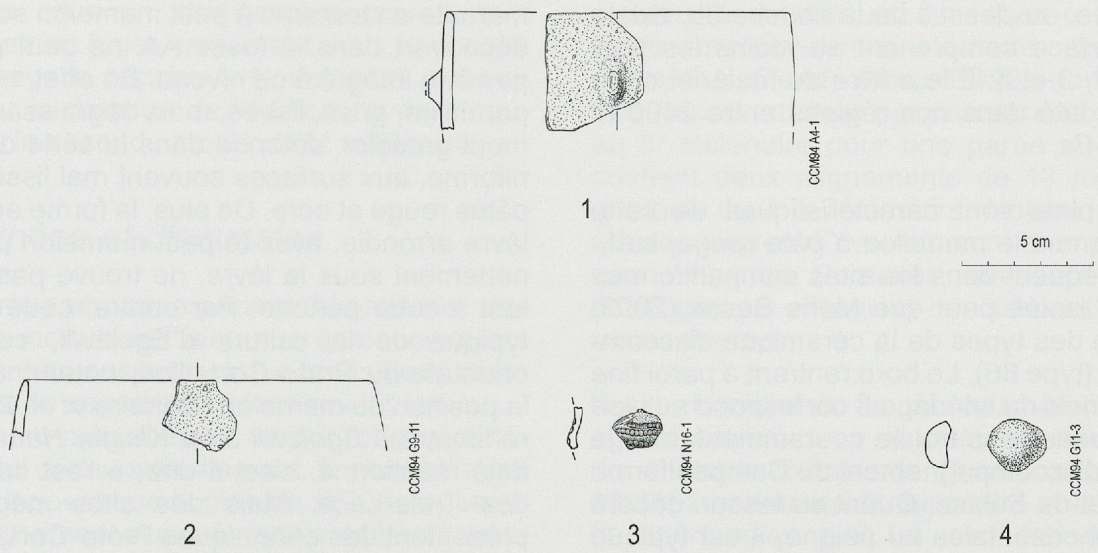

Fig. 84. Matériel céramique typologique. 1 : tesson du Néolithique moyen I de la fosse A4. 2 à 4 : tessons du Campaniforme de la couche 3b (éch. 1 : 3). Photos du tesson Proto-Cortaillod (1) à gauche et du tesson campaniforme décoré au peigne (3) à droite.

1987) et *Egolzwil 3* (de Capitani 2007), portent donc sur les cultures de la seconde moitié du 5e millénaire présentes à l'ouest et au centre du Plateau suisse (Denaire *et al.* 2011). Par ailleurs, nous n'avons trouvé aucun profil de comparaison convaincant dans les séries campaniformes publiées.

Proposition de chronologie

Une seule date a été effectuée sur un charbon de la fosse A4 : ETH-1343=245+-55 BP, ce qui donne l'intervalle 1478-1955 AD calibré à 2 sigmas. Cette datation confirme le fait que la fosse d'implantation a été recreusée à une époque récente comme le montraient déjà la stratigraphie et le mélange de mobilier. Les fosses A1 à A3 quant à elles ont un *terminus post quem* fourni par la tuile du 17e siècle découverte dans la fosse la plus ancienne, A3. Ceci ne donne guère d'indications quant à la période d'enfouissement du mégalithe dans cette dernière, mais n'exclut en tout cas pas qu'il s'agit bien du quatrième menhir, détruit à la fin du 18e siècle selon les sources. L'ouverture de cette fosse, nettement sous l'humus, et la présence d'un niveau de galets (couche 1b) au-dessus, ainsi que l'absence de matériel postérieur au 19e siècle, indiquent qu'elle n'est pas très récente, tandis que l'absence de sédiment entre les galets va plutôt dans le sens d'une faible profondeur historique. Il nous paraît improbable que la pierre ait été déplacée de beaucoup. Comme plus de 50 ans séparent la destruction du quatrième menhir et son remplacement, on peut supposer que la mémoire de son emplacement initial (nettement au nord-est selon certaines sources, mais il s'agit certainement d'une confusion entre la position du bloc rapporté qui provient effectivement du nord-est et du menhir originel) se soit perdue. En tout état de cause, nous pouvons conjecturer qu'il a existé un alignement d'au moins 3 mégalithes au sud du site, contenant les menhirs M1, M2 et M5.

Une couche contenant uniquement du matériel préhistorique, au-dessus de la couche 3b, existe sur une surface comprenant au moins les trois sondages 2, 3 et 4. Elle a livré du matériel campaniforme, daté dans nos régions entre 2400 et 2200 av. J.-C.

Les fonds plats sont caractéristiques de cette période, comme le mamelon à pâte rouge, suffisamment fréquent dans les sites campaniformes sous forme isolée pour que Marie Besse (2003) en fasse un des types de la céramique d'accompagnement (type 66). Le bord rentrant à paroi fine et lèvre amincie du sondage 3 correspond au type 65 de M. Besse et se trouve couramment dans la céramique d'accompagnement du Campaniforme de France et de Suisse. Quant au tesson décoré de bandes horizontales au peigne, il est typique du Campaniforme.
Tous les indices d'une occupation du site à cette période autour des menhirs en place, avec un niveau homogène, concordent donc.

Le dernier élément typologique, le fragment de marmite en tonneau à petit mamelon sous le bord découvert dans la fosse A4, ne peut par contre pas être intégré à ce niveau. En effet, ce tesson à paroi fine, grise, lissée, mais dégraissant relativement grossier, détonne dans la série du Campaniforme, aux surfaces souvent mal lissées et aux pâtes rouge et ocre. De plus, la forme en tonneau, lèvre arrondie, avec le petit mamelon pincé situé nettement sous la lèvre, ne trouve pas d'équivalent à cette période. Par contre, cette forme est typique de la culture d'Egolzwil, composante orientale du Proto-Cortaillod, notamment de par la position du mamelon (Denaire *et al.* 2011), et se rencontre à *Egolzwil 3* ou *Kleiner Hafner* comme déjà mentionné, c'est-à-dire, à l'est de la région des Trois-Lacs. Mais des sites mégalithiques présentent des céramiques Proto-Cortaillod dans la région, par exemple à Saint-Aubin (Wüthrich 2003) ou à Bevaix, *Treytel-A Sugiez* (Grau Bitterli et Fierz-Dayer 2011). La situation de ce tesson dans la fosse A4 pourrait le lier aux restes de la

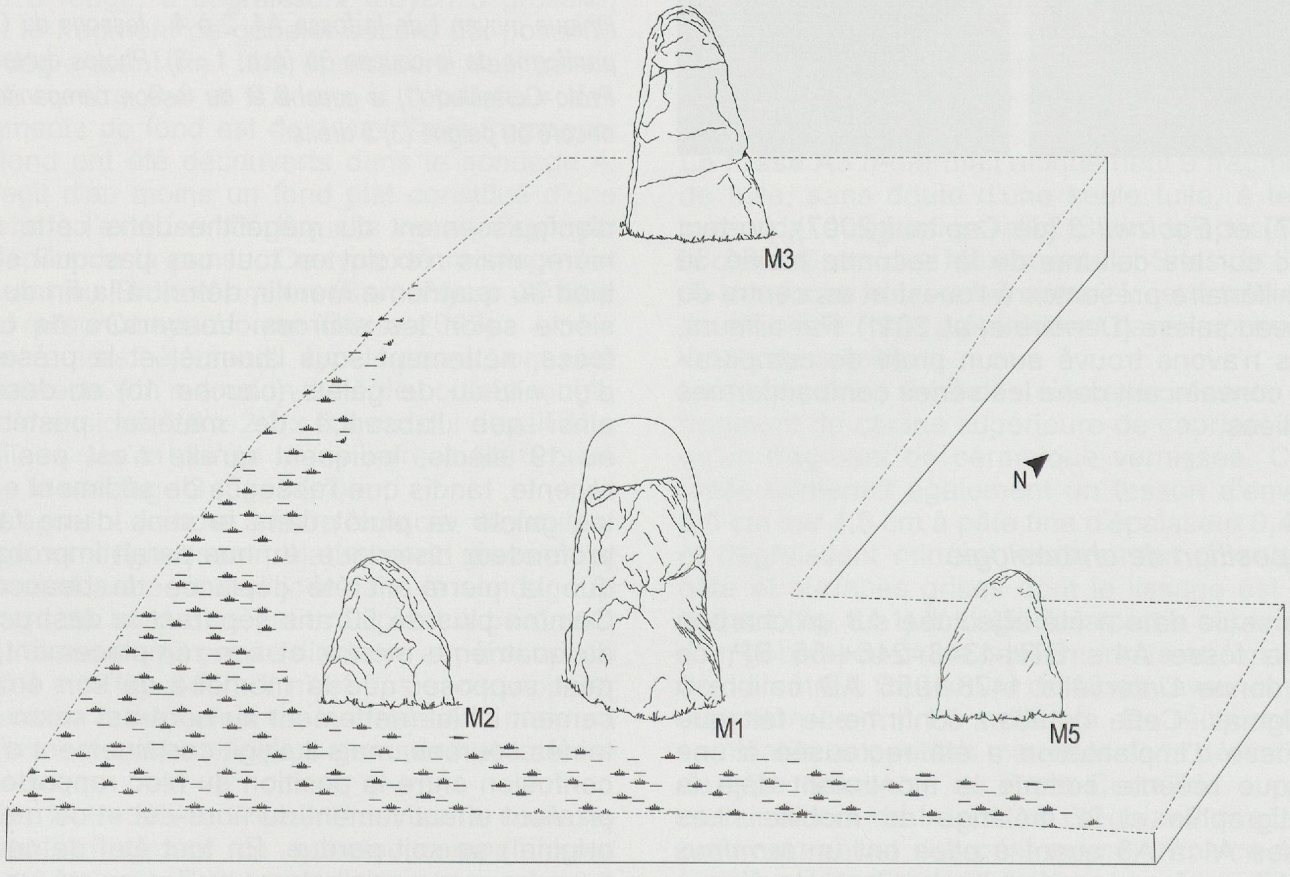

Fig. 85. Proposition de restitution du monument mégalithique de Corcelles avant l'ablation de la partie sommitale de M1 et l'enfouissement du menhir M5 (échelle environ 1 : 100).

fosse originelle, probablement la couche 5. Celle-ci se situe en stratigraphie, pour autant qu'on puisse en juger, nettement sous la couche 3b, voire sous la couche 4. Nous avons ainsi un indice pour la datation de l'édification du monument dans la seconde moitié du 5e millénaire.

3.8 Synthèse et discussion

Cette courte campagne permet de proposer une histoire du monument, bien que quelques questions restent en suspens et que les indices chronologiques de sa mise en place soient ténus.
Le monument mégalithique était à l'origine différent de celui connu actuellement, le plus rationnel étant de supposer que le plan de 1720 représente bien un alignement et que le menhir M5 est bien le menhir enfoui au 18e siècle. Nous pouvons restituer un alignement d'au moins 3 menhirs (M2, M1 et M5) au sud de la surface explorée, en bordure amont de la zone plus ou moins marécageuse formée par les divagations du ruisseau.
L'alignement a été élevé au 5e millénaire et correspond à l'image du plan de 1720 (fig. 68). Il devait être constitué d'un grand menhir central : M1, encadré par deux plus petits : M2 et M5. M2 est séparé de M1 par environ 4 m, tandis que M5 est éloigné d'un peu plus de 5 m à l'est (fig. 85). Environ 12 m au nord se trouvait au moins un menhir de taille moyenne (M3). Au Campaniforme, le monument est toujours debout et un habitat se développe à proximité. À une période inconnue, mais antérieure au 19e siècle, le menhir M1 subit une ablation de sa partie sommitale en vue de son aplanissement.
Puis, des cupules sont gravées sur la surface plane, ainsi que sur une épaule du côté ouest.
Au 18e siècle, le menhir M5 est enfoui.

Ce type de monument avec alignement(s) de menhirs à satellite est bien connu localement. Nous mentionnerons le site spectaculaire d'Yverdon, *Clendy* (Voruz 1992), non daté, mais que l'auteur attribue par comparaison stylistique au 5e millénaire pour une partie au moins, qui contient deux alignements de 13 menhirs et 4 groupes de 4 à 7 menhirs. Notons par ailleurs que les pierres d'Yverdon sont bien plus minces que celles de Corcelles, avec au moins des débitages par clivage et des silhouettes souvent moins trapues.

Sur la rive nord du lac de Neuchâtel se trouvent également les deux alignements non parallèles de 4 blocs chacun de Saint-Aubin (Wüthrich 2003), l'un daté du 5e millénaire et le second du 3e millénaire av. J.-C. Là aussi, les sections sont souvent plus fines qu'à Corcelles.
Enfin, le site de Bevaix, *Treytel-A Sugiez* (Grau Bitterli et Fierz-Dayer 2011) a livré un alignement de 8 pierres complété 120 m au nord par un groupe de trois. Ce monument a subi plusieurs transformations entre le 5e et le 3e millénaire av. J.-C. Sa destruction avec enfouissement des monolithes dans des fosses d'épierrement intervient au plus tôt au 17e siècle après J.-C. Certains d'entre eux, peu investis, de petite taille et de coupe plus ou moins carrée ne sont pas sans rappeler ceux de Corcelles.

Les trois monuments décrits ici se situent sur de petites zones planes près des bords du lac, avec une rivière parcourant l'esplanade. Ils s'alignent plus ou moins parallèlement à la rive. Leur situation, mis à part la proximité immédiate du lac, rappelle donc notre monument, comme leur fréquentation au Campaniforme qui est attestée sur le plateau de Bevaix.